



COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2021



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

Contents

Responsabilité sociale, environnementale et sociétale	2
1.1 Enjeux et politique RSE	4
1.1.1 Gouvernance de la RSE	4
1.1.2 Relations avec les parties prenantes	4
1.1.3 Risques extra-financiers	7
1.1.4 Opportunités pour la Société	9
1.1.5 Une politique RSE récompensée.....	10
1.1.6 La contribution d'Eutelsat aux objectifs de développement durable de l'ONU.....	10
1.1.7 Tableau de bord de la performance extra-financière d'Eutelsat	11
1.2 Intégrité et éthique	12
1.2.1 Engagement de l'instance dirigeante.....	12
1.2.2 Programme de conformité	12
1.2.3 Gouvernance	14
1.2.4 Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.....	15
1.3 Information sociétale	15
1.3.1 Participer à l'effort visant à combler la « fracture numérique »	15
1.3.2 Engagement d'Eutelsat au sein de programmes humanitaires.....	17
1.3.3 Impact territorial des activités du Groupe en matière d'emploi et de développement régional	18
1.4 Information environnementale	19
1.4.1 Politique générale en matière environnementale.....	19
1.4.2 Effets de l'activité sur l'environnement spatial	20
1.4.3 Effets de l'activité sur la pollution terrestre	22
1.5 Information sociale	25
1.5.1 Emploi.....	25
1.5.2 Qualité de vie au travail	26
1.5.3 Relations sociales.....	28
1.5.4 Santé, sécurité, bien-être au travail	29
1.5.5 Formation et gestion de carrière	30
1.5.6 Diversité et égalité des chances	31
1.5.7 Respect des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT)	32
1.6 Sous-traitance et fournisseurs	32
1.7 Actions engagées en faveur des droits de l'Homme	33
1.7.1 Droits humains.....	33
1.7.2 Les brouillages, une atteinte à la liberté de l'information	33
1.7.3 Les actions mises en place pour combattre les brouillages intentionnels.....	33
1.8 Indicateurs	34
1.8.1 Information sociale.....	34
1.8.2 Information environnementale	35
1.8.3 Information sociétale.....	36
1.9 Note méthodologique	36
1.9.1 Méthodologie	36
1.9.2 Périmètre	37
1.9.3 Vérification du rapport.....	37

PREAMBULE

RODOLPHE BELMER

Directeur général

Fort de plus de 40 ans d'expérience au service des télécommunications, Eutelsat considère l'intégration des enjeux sociaux et environnementaux au sein de ses activités comme un élément essentiel à la réussite de ses opérations et de sa stratégie sur le long terme. Quatre principes directeurs, ancrés dans les valeurs partagées au sein d'Eutelsat, sous-tendent ainsi sa politique en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) :

- participer à l'effort visant à combler la fracture numérique ;
- protéger l'environnement et maintenir l'espace autour de la Terre désencombré et propre ;
- conforter nos relations avec nos parties prenantes selon nos principes d'éthique et de loyauté ;
- mener une politique de ressources humaines adaptée aux enjeux du Groupe et de la société, en faisant notamment la promotion de l'égalité de genre.

La première analyse de matérialité menée par notre Groupe ce printemps a permis de conforter ce référentiel d'engagements sur lequel s'appuie notre politique RSE : les parties prenantes internes et externes sollicitées en France et à l'international afin de mieux cerner leurs attentes en la matière, ont confirmé l'importance de ces défis à relever propres à nos activités, sur terre comme en orbite.

Eutelsat se mobilise quotidiennement pour faire du satellite l'infrastructure privilégiée de l'inclusion numérique. Dans un monde qui connaît depuis de longs mois un profond bouleversement suite à la pandémie mondiale, les besoins de connectivité ne cessent de croître, pour le télétravail, les études ou simplement pour rester en contact avec ses proches. Il n'est désormais plus imaginable, au prétexte que l'on habite dans une zone isolée, de ne pouvoir disposer des mêmes opportunités d'accès à Internet que les autres citoyens.

Au cours de l'exercice, la mobilisation permanente des 1 200 collaborateurs du Groupe a permis l'accélération de nos efforts en faveur de l'inclusion numérique à travers le monde, avec la mise en service et la préparation de nouvelles ressources satellitaires apportant une réponse concrète au problème du manque de connectivité. Jouant un rôle de premier choix dans la lutte contre la fracture numérique, le satellite s'avère également déterminant dans le cadre d'interventions d'urgence.

Notre Groupe s'est également attaché cette année à poursuivre sa politique responsable en matière de gestion de la flotte en lien étroit avec les constructeurs et les lanceurs de satellites, à l'heure où la question des débris spatiaux est devenue une préoccupation pour toute l'industrie et au-delà.

Notre action a également porté sur le renforcement significatif de nos programmes d'intégrité et de conformité, à travers une gouvernance dédiée, une organisation de correspondants et la formation de l'ensemble des collaborateurs à la lutte anticorruption, réaffirmant l'engagement de notre Groupe contre le trafic d'influence.

Enfin, dans un contexte économique dégradé par la crise sanitaire, Eutelsat s'est particulièrement attaché à attirer et fidéliser les talents, à travers des campagnes de recrutements de jeunes diplômés et d'évaluation des compétences des cadres à haut potentiel. Dans le cadre de ses engagements, Eutelsat a également fait de la mixité une priorité car nous pensons qu'une meilleure représentativité au sein de l'entreprise est un levier de performance efficace et un accélérateur de sa transformation.

Toutes ces actions s'inscrivent dans la démarche d'intégration toujours plus forte des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies dans la stratégie d'Eutelsat et confirment notre engagement constant en faveur du Pacte mondial des Nations Unies depuis 2019. Elles participent à une dynamique de progrès continu, véritable motif de fierté pour tous les collaborateurs.

Le respect de nos engagements constitue une des clés du développement à long terme de notre Groupe et de ses services. Nous devons les placer au cœur de nos actions. Ainsi, les choix que nous ferons demain dans notre travail pourront participer à une transition vers une organisation plus responsable encore.

Je tiens à remercier tous les collaborateurs pour leur engagement, ainsi que nos clients et actionnaires pour leur confiance.

Rodolphe Belmer
Directeur général

1.1 ENJEUX ET POLITIQUE RSE

Au cours de l'exercice 2020-21, la Direction d'Eutelsat a poursuivi ses efforts visant à promouvoir la sensibilisation aux questions sociales, environnementales et sociétales au sein du Groupe, et auprès d'un public externe.

Les exercices précédents avaient été marqués par plusieurs avancées : création du Comité RSE, mise en place d'un Comité diversité, lancement d'un dialogue avec les parties prenantes, en particulier les fournisseurs et les agences de notation extra-financière, adhésion du Groupe aux principes du Pacte mondial des Nations Unies (*Global Compact*), inclusion de critères ESG dans les objectifs qualitatifs servant à déterminer la rémunération du Directeur général, formalisation du processus d'identification des risques extra-financiers. L'entreprise a également répondu à l'agence de notation EcoVadis afin de renforcer sa politique d'achats responsables.

En conformité avec l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et avec le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises, Eutelsat publie sa déclaration de performance extra-financière, et a recueilli pour cela des informations pour les items pertinents au regard de son activité, et en réponse aux risques extra-financiers répertoriés dans les domaines suivants :

- social ;
- environnemental ;
- sociétal.

1.1.1 GOUVERNANCE DE LA RSE

Le Comité RSE est coordonné par la Direction de la Communication Institutionnelle et comprend trois membres du Comité exécutif (Directrice des Ressources Humaines, Directeur technique, Directrice des Affaires Juridiques), il se réunit deux fois par an.

Ce Comité a pour mission d'intégrer la RSE dans les réflexions stratégiques du Groupe et de structurer la politique RSE par la suite.

Au printemps 2021, le Comité RSE a conduit une étude sur la matérialité de la RSE pour Eutelsat et ses parties prenantes internes et externes, dont le résultat est la matrice de matérialité présentée dans la partie 3.1.2 « Relations parties prenantes ».

Un référent RSE pour la Direction technique supervise les questions environnementales, deux chargés de missions RSE sont rattachés à la Direction de la Communication Institutionnelle et ont pour mission la coordination des projets, le reporting et la communication RSE. Le Comité s'appuie sur plusieurs Directions fonctionnelles expertes : Ressources Humaines, Relations Investisseurs, Affaires Institutionnelles, Affaires Juridiques, Direction technique, services généraux, département Finance, Audit Interne, et Gestion des Risques, Direction de l'Exploitation et l'ensemble des téléports.

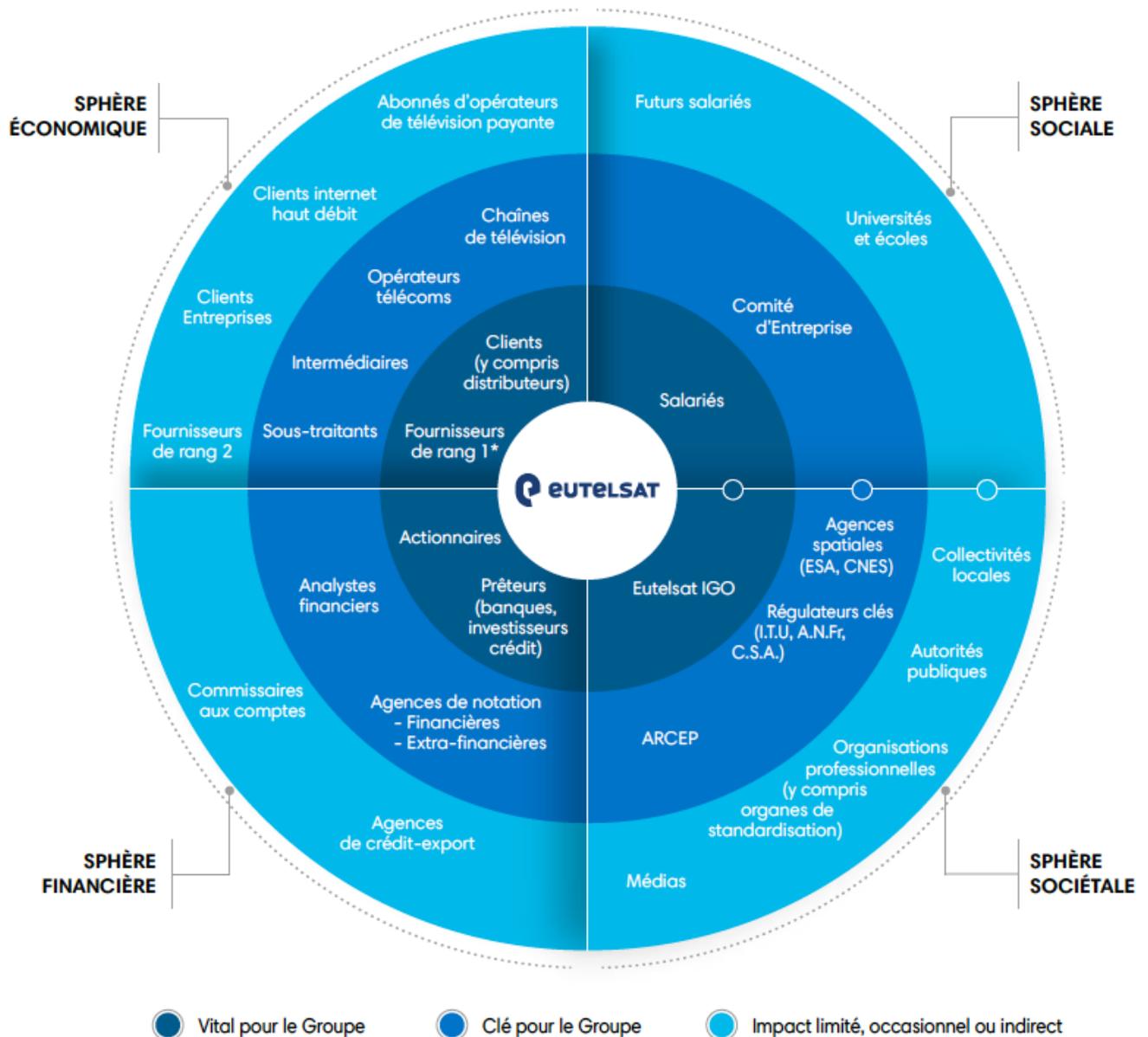
Une nouvelle charte éthique a été publiée en 2018 pour réaffirmer les valeurs de l'entreprise. Ces valeurs fondent les principes de management et de la conduite des affaires. Enfin Eutelsat soutient les principes du Pacte mondial des Nations Unies et a publié en 2019 son premier rapport de Communication sur le Progrès.

Un Comité diversité a été institué pour renforcer la politique de gestion des ressources humaines particulièrement pour la place des femmes dans l'entreprise.

1.1.2 RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

La transformation des échanges et le développement continu des technologies du numérique génèrent de nouveaux défis pour Eutelsat et ses parties prenantes. Ainsi, le Groupe échange régulièrement avec ses parties prenantes afin de récolter des informations et des points de vue divers qui vont l'aider dans ses prises de décisions.

Les principales parties prenantes du Groupe ont été identifiées dans la matrice ci-dessous. L'identification et la hiérarchisation des parties prenantes sont structurées selon leur degré d'impact sur le Groupe, l'influence qu'ils peuvent avoir sur les décisions d'Eutelsat ainsi que sur la participation d'Eutelsat auprès des activités de ces différents groupes.



* Les fournisseurs de rang 1 comprennent essentiellement les constructeurs de satellites, les lanceurs, les assureurs, les fournisseurs de technologie et d'équipements au sol.

Le Groupe est signataire de la charte « *Collective for Space Care*¹ », qui réunit l'ensemble des opérateurs et des partenaires spatiaux qui s'engagent à mener des activités spatiales responsables, dans le respect des traités et principes internationaux sur l'espace et suivant les meilleures pratiques qui en découlent. L'objectif est d'agir pour la sécurité des personnes et des biens, de veiller à la santé des populations dans toutes les opérations spatiales, et de protéger l'environnement, sur la Terre comme dans l'espace, en renforçant la prévention des risques liés tant aux opérations de lancement qu'aux opérations en orbite.

La présence internationale du Groupe, tout comme la couverture exceptionnelle de la flotte de satellites qu'il exploite à travers le monde lui permettent de s'engager en faveur d'un grand nombre d'initiatives en matière de développement et de solidarité. L'engagement sociétal du Groupe revêt différentes formes : vis-à-vis des parties prenantes extérieures à l'entreprise, il convient de citer la participation de ce dernier à des programmes de recherche et de développement qui placent la technologie satellitaire au service de la protection des citoyens et des espèces animales en danger, le soutien apporté sur le terrain dans les situations d'urgence humanitaire, l'aide au développement numérique, la promotion des sciences et des technologies à l'école, ainsi que le soutien à l'organisation non gouvernementale EUTELSAT IGO. En interne, l'engagement sociétal du Groupe se concrétise par la mise en œuvre du programme d'arrondi solidaire.

¹ https://presse.cnes.fr/sites/default/files/drupal201506/default/cp110-2015_-_collective_for_space_care.pdf.

1.1.2.1 Des partenariats technologiques au service de la protection des citoyens

Eutelsat a noué des partenariats technologiques avec des acteurs du spatial et de l'Internet des Objets afin de participer au développement de solutions satellitaires innovantes, au service de la protection des citoyens, mais également des espèces animales en voie d'extinction. S'agissant de la protection des citoyens, le satellite EUTELSAT 9B, qui est opérationnel depuis novembre 2016, héberge EDRS-A, le premier nœud du système européen de relais de données déployé par l'Agence spatiale européenne (ESA) et Airbus Defence and Space. EDRS-A a ouvert une autoroute spatiale de l'information (*Space Data Highway*), en accélérant le flux d'information entre les satellites en orbite basse et leurs stations au sol. Le dispositif de circulation de données s'appuie sur un terminal de communication laser embarqué, une liaison inter-satellites en bande Ka, ainsi qu'une antenne en bande Ka, qui transmet les données de l'orbite géostationnaire vers les stations au sol d'EDRS. Dès lors, le temps de réaction nécessaire à la réalisation d'un large éventail d'opérations telles que les opérations de veille menées dans le contexte des catastrophes naturelles, ou les opérations d'urgence et de surveillance côtière et maritime, est sensiblement amélioré.

1.1.2.2 EUTELSAT IGO, en dialogue permanent avec le monde de l'espace

Eutelsat entretient des relations avec EUTELSAT IGO, qui est une organisation intergouvernementale, ainsi qu'avec un ensemble de parties prenantes sur les sujets d'environnement et de responsabilité sociétale.

EUTELSAT IGO a le statut d'observateur permanent au Comité des Nations Unies sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (CUPEEA) et en cette qualité, participe aux réunions du Comité et à celles de ses deux Sous-comités, le Sous-comité scientifique et technique et le Sous-comité juridique. En raison de la pandémie de Covid-19, la plupart des réunions du Comité et des Sous-comités ont été reportées en 2021. EUTELSAT IGO a participé en février 2020 à la 57^e réunion du Sous-comité scientifique et technique durant laquelle le sujet des débris spatiaux a été abordé de façon très détaillée. Les moyens de créer des conditions plus propices au développement de la coopération internationale concernant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ont également été débattus. Le Secrétaire exécutif, M. Piotr Dmochowski-Lipski, en participant en qualité d'observateur aux réunions organisées par le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies, continue de témoigner de son soutien permanent au rôle que joue le CUPEEA pour maintenir et renforcer la coopération pacifique dans le domaine spatial et pour assurer la préservation de l'espace et de la Terre pour les générations futures.

Depuis sa création en 2010 par deux agences spécialisées des Nations Unies, à savoir l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), la commission « Le large bande au service du développement numérique » s'efforce de favoriser l'adoption de politiques et de pratiques inclusives et efficaces dans le domaine de la large bande, partout dans le monde. En qualité de Commissaire, le Secrétaire exécutif continue de participer activement aux travaux de la Commission dont les objectifs sont de promouvoir l'importance de la large bande dans le cadre de l'agenda politique international, d'encourager le développement des infrastructures et des services large bande et de s'assurer que les avantages qu'apportent ces technologies profitent à l'ensemble de la population mondiale. La Commission a célébré sa 10^e année d'existence en septembre 2020, et a, à cette occasion, réitéré la nécessité de mettre en œuvre son programme d'action à moyen terme face à la crise de la Covid² et d'atteindre les cibles mondiales à l'horizon 2025 en vue de développer les infrastructures large bande et l'accès à l'Internet afin de « connecter l'autre moitié du monde » et réaliser les objectifs de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030. En tenant compte du rôle stratégique des télécommunications par satellite, le Secrétaire exécutif est un membre actif de groupes de travail spécialisés et a contribué en 2020 à la préparation de deux rapports concernant la connectivité dans les écoles³ et la liberté d'expression et la lutte contre la désinformation⁴.

EUTELSAT IGO a le statut d'organisation intergouvernementale exploitant des systèmes à satellites dans les trois secteurs de l'UIT, ce qui permet au Secrétaire exécutif et au Secrétariat de participer aux activités de l'UIT qui concernent EUTELSAT IGO. L'organisation EUTELSAT IGO a suivi l'évolution des travaux des réunions de l'UIT à l'initiative du Secteur des radiocommunications et du Secteur du développement des télécommunications. Le Secrétaire exécutif a participé à la première manifestation *ITU Virtual Digital World*⁵ durant laquelle ont été organisées des tables rondes ministérielles sur le rôle des technologies numériques pendant et après la pandémie de Covid-19, et des rencontres sur la nécessité de poursuivre les efforts en vue de combler la fracture numérique et connecter les personnes qui ne disposent d'aucune connexion.

1.1.2.3 Analyse de matérialité

Eutelsat a réalisé au printemps 2021 son analyse de matérialité, représentant l'importance des enjeux RSE pour ses parties prenantes internes et externes, et concrétisée par la matrice de matérialité RSE.

Les enjeux évalués ont été choisis et proposés par l'équipe RSE sur la base d'une analyse des risques extra-financiers menée en interne, de la consultation des référentiels RSE, ainsi que des enjeux publiés par des entreprises du même secteur : concurrents, clients, fournisseurs d'Eutelsat.

Cette matrice de matérialité a permis d'identifier les enjeux RSE prioritaires d'Eutelsat et de mettre en place des pistes de travail et de collaboration aussi bien en interne qu'en externe. Ces différents enjeux ont été évalués selon :

- leur impact ou importance pour Eutelsat et ses parties prenantes internes ;
- leur impact ou importance pour les parties prenantes externes d'Eutelsat.

Pour les parties prenantes internes, des collaborateurs d'Eutelsat représentant l'ensemble des Directions, ainsi que trois membres du Comité exécutif ont été consultés.

Pour les parties prenantes externes ; ont été consultés : clients, fournisseurs, actionnaires ou participants au Conseil d'administration, ONG, médias spécialisés, agences internationales.

² <https://broadbandcommission.org/COVID19/Pages/default.aspx>

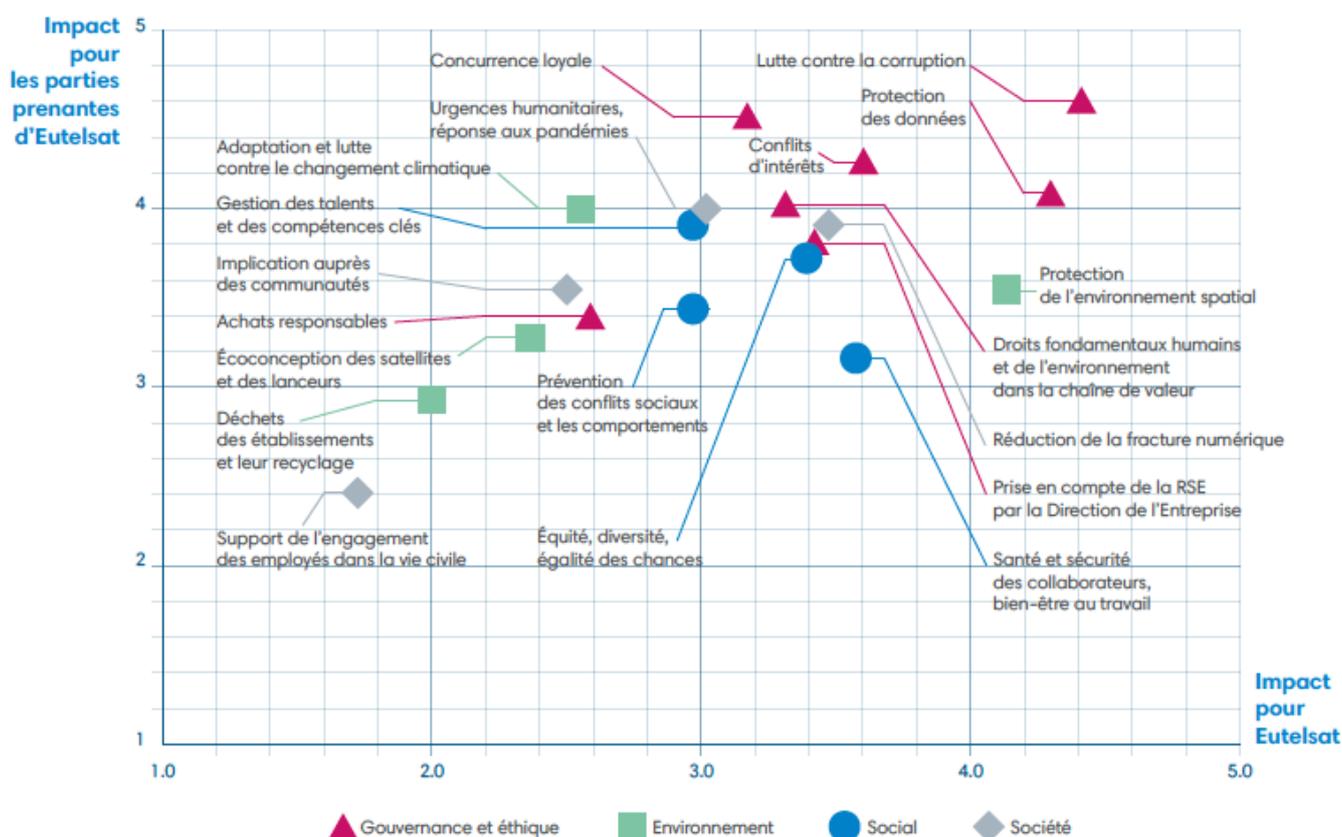
³ Pour plus d'information sur le rapport voir « *The Digital Transformation of Education: Connecting Schools, Empowering Learners* » in https://www.broadbandcommission.org/Documents/working-groups/SchoolConnectivity_report.pdf

⁴ Pour plus d'information sur le rapport voir le document en anglais uniquement : *Balancing Act: Countering Digital Disinformation While Respecting Freedom of Expression*.

⁵ <https://digital-world.itu.int/events/itu-virtual-digital-world-2020/daily-highlights/> (en anglais uniquement).

Pour certaines d'entre elles, cet échange a ouvert des perspectives de collaboration plus suivie sur les thématiques abordées à propos de la RSE.

Matrice de matérialité



Ainsi, les risques et opportunités extra-financiers retenus dans le chapitre suivant sont les risques et opportunités qui ont été considérés comme matériels pour Eutelsat par l'ensemble de ses parties prenantes.

1.1.3 RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Certains risques extra-financiers, en particulier les risques liés à la corruption, présentent un couple probabilité/occurrence qui les identifie comme des facteurs de risque spécifiques pouvant avoir un impact significatif sur la situation financière du Groupe. Ils sont donc décrits et commentés en détail dans le chapitre 4.

D'autres risques extra-financiers sont des risques dont la survenance n'a pas d'impact direct significatif sur la situation financière du Groupe, même si, de façon indirecte, l'efficacité et la performance de certaines opérations pourraient être affectées. Ces risques peuvent affecter Eutelsat ou ses parties prenantes.

L'organisation mise en place et la méthode utilisée pour identifier et gérer les risques sont également décrites dans le chapitre 4.

Les risques extra-financiers suivants sont hiérarchisés selon le degré d'impact qu'ils peuvent avoir sur le Groupe.

Le Groupe pourrait être confronté au risque de non-conformité aux lois et règlements qui lui sont applicables, notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, les sanctions économiques, la protection des données à caractère personnel et le droit à la concurrence en lien des relations avec ses parties prenantes

Ce risque pourrait avoir un impact élevé sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Voir section 4.4 pour la partie « Description du risque ».

Gestion et suivi du risque

Le Groupe renforce depuis plusieurs années son programme de lutte contre la corruption, par une gouvernance dédiée, une organisation de correspondants, des actions de formation et de communication, ainsi que grâce aux actions mises en œuvre dans le cadre de la conformité à la loi Sapin II et aux recommandations de l'AFA. Le Groupe a amélioré sa politique anticorruption avec un changement de la ligne d'alerte du Groupe et un taux de formation à l'anticorruption de 100 %. Cependant, le Groupe ne peut toutefois garantir que les contrôles et procédures mis en place permettront d'empêcher ou de détecter toute violation.

Les collisions et les débris spatiaux pourraient impacter les opérations satellitaires du Groupe

Ce risque pourrait avoir un impact élevé sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Avec le développement du nombre de satellites de télécommunications dans l'espace, la question de la fin de vie des satellites, et des potentiels débris générés à ce stade, devient de plus en plus importante. En effet, la collision de nos satellites avec certains débris spatiaux pourrait entraîner des dommages matériels sur nos satellites, affectant les opérations du Groupe et entraînant des pertes financières importantes.

Gestion et suivi du risque

Positionnés en orbite géostationnaire pour une durée moyenne de quinze ans, les satellites opérés par Eutelsat ne sont pas la catégorie qui génère le plus de débris, contrairement à ceux situés en orbites basse ou moyenne. Néanmoins, des engagements sont pris par Eutelsat, et des procédures appliquées pour désorbiter les satellites en fin de vie et réduire le risque de pollution dans l'espace. Ainsi, nous réorbitons nos satellites en fin de vie à plus de 200 kilomètres de l'orbite géostationnaire, respectant ainsi les lignes directrices internationales.

De par ses activités et ses relations avec ses fournisseurs et sous-traitants, le Groupe pourrait être exposé à un risque de violation des réglementations sur sa chaîne de valeur

Ce risque pourrait avoir un impact élevé sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Étant donné l'environnement à haute technologie d'Eutelsat et de l'activité de ses fournisseurs, Eutelsat pourrait être exposé à des risques de violation des droits humains (travail forcé, conditions de travail non décentes, discriminations et atteintes aux libertés d'association ou d'expression), des risques de corruption ainsi qu'à des risques environnementaux impliquant un tiers direct ou indirect. Cela pourrait être le cas pour l'utilisation de minéraux venant de zones de conflits ou de zones de non-respect des droits de l'Homme qui sont fortement utilisés dans les appareils de haute technologie.

Gestion et suivi du risque

Eutelsat met en place une politique de respect des droits humains et des libertés par le déploiement de clauses anticorruption dans ses contrats. Eutelsat adhère également à l'ensemble des clauses et charte RSE que ses clients lui soumettent. Enfin, Eutelsat est également signataire et membre du *UN Global Compact*, certifiant qu'elle s'engage à promouvoir le respect des droits de l'Homme.

Eutelsat peut faire face à différents facteurs de risques liés à la santé et à la sécurité des personnes

Ce risque pourrait avoir un impact modéré sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Certaines activités d'Eutelsat, principalement au niveau des téléports, peuvent exposer ses salariés ou sous-traitants à divers risques (maintenance et installation d'équipements sur les téléports, exposition aux ondes électromagnétiques...).

Le non-respect des règles ou le manque de mesures en matière de sécurité et de qualité de vie au travail pourraient causer des accidents du travail qui peuvent avoir des conséquences juridiques, opérationnelles ainsi que réputationnelles.

Suivi et gestion du risque

Dans le suivi de la réglementation française, Eutelsat a mis en place le Document unique d'évaluation des risques professionnels qui recense l'ensemble des risques pour les sites d'Issy-les-Moulineaux et du téléport de Paris-Rambouillet. Ce document a été adapté suite à la crise de la Covid-19. Un système de santé et de retraite est mis à disposition de tous les employés. Pour les employés présents au téléport, des formations sont fournies par rapport au risque d'exposition aux ondes électromagnétiques et des tests sont réalisés fréquemment au niveau des installations.

Le manque de diversité et d'inclusion pourrait impacter les activités du Groupe

Ce risque pourrait avoir un impact modéré sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Dans un monde globalisé et multiculturel, la diversité et le manque d'inclusion pourraient réduire l'attractivité du Groupe. La diversité est également un fort levier d'innovation et de créativité qui permet de créer des synergies nouvelles au sein du Groupe. Enfin, ce sont des attentes de la société aujourd'hui et ne pas y répondre pourrait impacter la réputation du Groupe.

Suivi et gestion du risque

Un Comité diversité, mis en place en 2019, pilote les initiatives en faveur de la diversité, avec un premier objectif axé sur l'augmentation de la proportion de femmes dans l'entreprise de 1 % d'ici 2023 par rapport à 2020, ainsi que 5 % de femmes en plus dans le *top management* (top 100). Le Comité pilote le plan d'égalité hommes/femmes avec l'analyse des impacts des congés de maternité sur les salaires et bonus, la promotion des congés de paternité, des partenariats avec des ONG soutenant la formation scientifique des jeunes filles ainsi qu'avec l'organisation de conférences en vue de renforcer la sensibilisation au thème de la diversité. De plus, plus de 50 nationalités travaillent au sein du Groupe et plus de 15 % des salariés recrutés au cours de l'exercice ont une nationalité autre que française.

Eutelsat pourrait être confronté à un risque lié à la gestion des talents et des compétences clés

Ce risque pourrait avoir un impact modéré sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Eutelsat se situe dans un environnement concurrentiel qui évolue constamment en raison des évolutions technologiques qui se mettent en place

dans le secteur des télécommunications et l'arrivée de nouveaux entrants sur le marché. Ainsi, Eutelsat peut être confronté à des difficultés afin de recruter des talents et former les collaborateurs à de nouvelles compétences permettant à Eutelsat d'être compétitif et innovant.

Suivi et gestion du risque

Avec les programmes One Eutelsat (culture d'entreprise et professionnalisation du management) et *Bloom at work* (management 360° et engagement des collaborateurs), Eutelsat met l'accent depuis plusieurs années sur la gestion des talents clés et l'engagement de tous les collaborateurs. En 2020 et au-delà, la gestion des talents s'appuie aussi sur le nouveau Système d'Information RH pour la détection des talents et les plans de succession. Piloté par la DRH, le programme est régulièrement présenté en Comité exécutif.

En 2020, Eutelsat a mis en place le programme *Job Booster* afin de recruter 30 nouveaux talents clés. Enfin, 100 % des personnes du Groupe ont reçu une formation.

Le développement rapide des usages pourrait mettre en cause les engagements d'Eutelsat en matière de réduction de ses impacts environnementaux

Ce risque pourrait avoir un impact modéré sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Par la nature de ses activités, Eutelsat doit mettre en place une politique environnementale adéquate afin de réduire l'explosion des usages, notamment sur les marchés de la vidéo, de l'internet haut débit ainsi que de l'IOT. En effet, l'explosion des usages ainsi que l'augmentation de la résolution des vidéos visionnées pourraient entraîner une augmentation des émissions de gaz à effet de serre de ses clients.

Gestion et suivi du risque

Ainsi, afin de réduire son impact environnemental indirect, Eutelsat a mis en place un nombre d'actions afin de réduire son impact environnemental. Eutelsat a ainsi certifié son téléport de Madère à la norme ISO 14001 et certifiera prochainement son téléport de Cagliari. De plus, Eutelsat a développé une politique d'efficacité énergétique des bâtiments ainsi qu'une politique de réduction des voyages afin de réduire l'impact carbone de ses activités.

.1.4 OPPORTUNITES POUR LA SOCIETE

Réduction de la fracture numérique

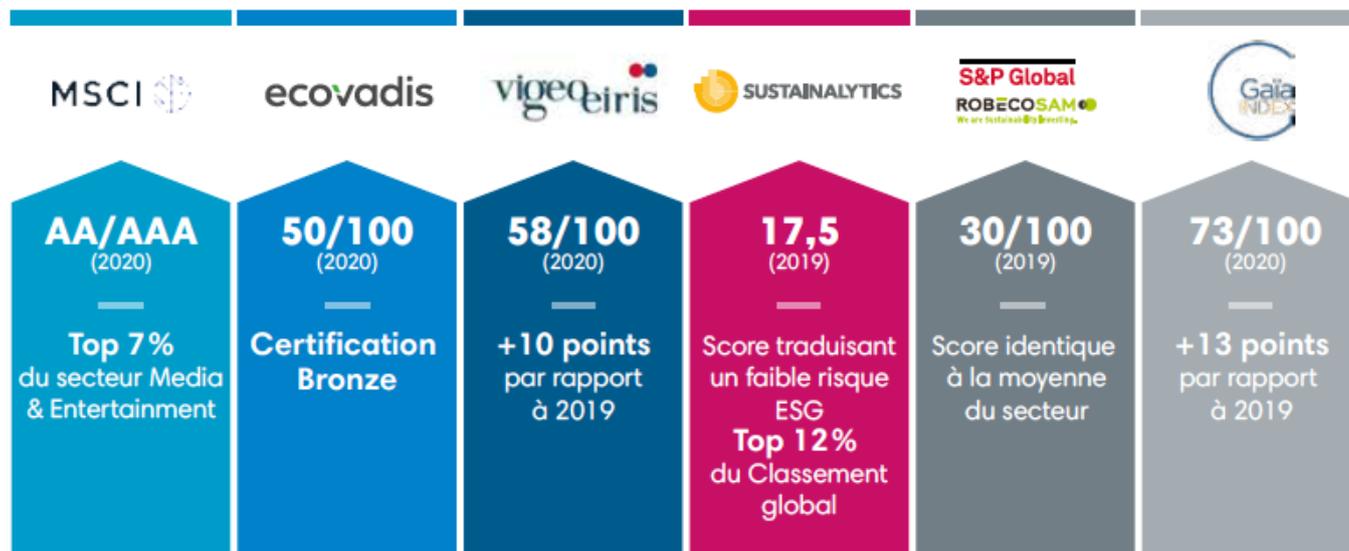
Eutelsat est un acteur clé dans l'effort visant à combler la « fracture numérique » qui se définit comme la disparité d'accès entre populations aux technologies de l'information et de la communication, notamment l'Internet et la télévision. Une dégradation des services offerts par Eutelsat notamment pour la diffusion de télévisions gratuites ou la mise à disposition de bandes passantes, pourrait renforcer cette disparité.

La politique du Groupe dans ce domaine poursuit trois objectifs :

- connecter à Internet particuliers, professionnels, administrations, situés dans les zones peu ou non couvertes par les réseaux terrestres ;
- satisfaire des besoins spécifiques en répondant aux objectifs d'inclusion numérique des politiques publiques ;
- favoriser l'accès à la télévision gratuite pour tous les foyers.

1.1.5 UNE POLITIQUE RSE RECOMPENSEE

Vue d'ensemble des notations extra-financières d'Eutelsat



Eutelsat a également obtenu d'autres notations récompensant ses efforts en matière de développement durable. Ainsi, l'entreprise a obtenu le score de 91/100 à l'index d'égalité hommes/femmes, 6 points au-dessus de la moyenne, plaçant Eutelsat parmi les entreprises les plus avancées en matière d'égalité et de diversité.

1.1.6 LA CONTRIBUTION D'EUTELSAT AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

En tant que membre du *Global Compact* des Nations Unies depuis 2019, Eutelsat participe à la réalisation des objectifs de développement durable en opérant de manière durable afin de répondre aux besoins d'une société en constante évolution.

	Enjeux	Réalisations
<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 4.3 Formation professionnelle et enseignement supérieur - 4.4 Compétences et accès à l'emploi - 4.7 Éducation au développement durable - 4.a Accessibilité des établissements scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - 100 % des employés (hors Bigblu Broadband) ont reçu une formation - Soutien aux associations et fondations dans la promotion des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) et aux métiers en relèvement (Fondations CGénial et Ailes de France, ainsi que l'association Junior Achievement) - Favoriser l'accès à l'éducation <i>via</i> des coopérations gouvernementales pour faciliter l'accès au numérique dans les écoles
<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 5.1 Lutte contre les discriminations - 5.5 Participation et accès aux postes de direction - 5.b Technologies et autonomisation - 5.c Politique d'égalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique d'égalité H/F avec un objectif de croissance du taux féminisation de 5 % pour son top 100 et de 1 % pour l'ensemble du Groupe - Un tiers du Comité exécutif est composé de femmes - Déploiement d'un plan en faveur de l'égalité professionnelle et de la qualité de vie en au travail en 2020
<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 8.2 Productivité économique - 8.4 Utilisation efficiente des ressources - 8.5 Plein emploi et travail décent - 8.6 Accès des jeunes à l'emploi et la formation - 8.8 Droits et sécurité au travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme <i>Job Booster</i> : campagne de recrutement de 30 jeunes diplômés pendant la crise sanitaire, dans tous les domaines d'activités du Groupe - Signature d'accords collectifs pour l'amélioration du bien-être au travail des salariés

	<ul style="list-style-type: none"> - 9.1 Infrastructures durables, résilientes et accessibles - 9.4 Modernisation et durabilité des filières industrielles - 9.5 innovation, recherche et développement - 9.c Accès aux technologies de l'information et de la communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une politique de lutte contre la fracture numérique - Lancement de satellites 100 % électriques - Lancement du premier satellite en orbite basse (ELO) - Mise en place du « <i>Space Debris Mitigation Plan</i> » (plan de réduction des débris spatiaux) qui couvre les opérations de maintien à poste, les repositionnements de satellites sur l'orbite géostationnaire, les mesures en cas d'anomalies, les stratégies d'opérations en orbite inclinée et les opérations de fin de vie.
	<ul style="list-style-type: none"> - 10.2 Autonomisation et intégration - 10.3 Égalité des chances 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique visant à combler la fracture numérique dans les zones où l'accès aux réseaux terrestres est limité ou inexistant - Collaboration avec les différents gouvernements afin de favoriser l'accès à Internet
	<ul style="list-style-type: none"> - 13.2 Politique climatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Certification ISO 14001 pour le téléport de Madère - Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments - Réduction de plus de 15 % des émissions de CO₂ grâce à une politique de gestion des voyages entre 2015 et 2019
	<ul style="list-style-type: none"> - 16.5 Corruption - 16.6 Institutions exemplaires - 16.7 Prise de décisions inclusives - 16.10 Information et protection des libertés 	<ul style="list-style-type: none"> - 100 % des collaborateurs formés à l'anticorruption - Actions mises en place pour combattre les brouillages intentionnels - Plus de 2 000 chaînes disponibles en clair sans abonnement
	<ul style="list-style-type: none"> - 17.8 Capacités scientifiques et technologiques - 17.10 Système commercial multilatéral équitable - 17.17 Partenariats multi-acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec des acteurs privés et publics dans le cadre de notre politique d'inclusion numérique - Politique d'achats mise en place respectant les normes internationales en matière de corruption et d'éthique des affaires - Dialogue permanent avec l'organisation intergouvernementale EUTELSAT IGO - Partenariat avec de nombreux gouvernements en Afrique dans la lutte contre le Covid-19

1.1.7 TABLEAU DE BORD DE LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE D'EUTELSAT

Enjeux	Politiques et actions mises en place (Code de conduite, pacte, politique)	Indicateurs clés de performance	2020	Référence DPEF
Risques liés à la corruption et l'éthique des affaires	Eutelsat est exposé au risque de non-conformité aux lois et règlements qui lui sont applicables en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, la protection des données à caractère personnel et le droit à la concurrence.	Pourcentage de collaborateurs formés au risque anticorruption	100 %	Voir 3.2 « Intégrité et éthique »
		Nombre de collaborateurs formés à la RGPD	19	
Réduction de la fracture numérique	Eutelsat est un acteur clé dans l'effort visant à combler la « fracture numérique » qui se définit comme la disparité d'accès entre populations aux technologies de l'information et de la communication, notamment l'Internet et la télévision. Une dégradation des services offerts par Eutelsat notamment pour la diffusion de chaînes de télévision gratuites ou la mise à disposition de bandes passantes, pourrait renforcer cette disparité.	Nombre de chaînes gratuites diffusées sur la flotte de satellites	2 300	Voir 3.3 « Information sociétale »
Risques liés à l'environnement spatial	Avec le développement du nombre de satellites de télécommunications dans l'espace, la question de la fin de vie des satellites, et des	Nombre de satellites arrivés en fin de vie désorbités et	113	Voir 3.4 « Information environnementale »

	potentiels débris générés à ce stade, devient de plus en plus importante.	passivés au 15 juin 2021		
		Nombre de satellites repositionnés en orbite géostationnaire au 15 juin 2021	22	
Talents clés	Entreprise de haute technologie à Eutelsat pourrait être affectée en cas de désengagement, de départs de ses talents clés, ou par une capacité insuffisante à en attirer.	Pourcentage de salariés formés	100 %	Voir 3.5 « Information sociale »
		Indice d'épanouissement ressortant de l'observatoire	8,6	
Diversité et inclusion	Eutelsat est attentive à la diversité de ses ressources humaines comme moyen de promouvoir la diversité des points de vue, favoriser la création de valeur et l'innovation et bannit les discriminations et le harcèlement.	% de femmes dans le Groupe	33,8	Voir 3.5 « Information sociale »
		Nombre de nationalités présentes au sein du Groupe	49	
Santé, sécurité et bien-être au travail	Eutelsat s'engage à apporter un cadre de travail favorable et bienveillant, sur ses propres sites ainsi que dans l'ensemble des téléports partenaires.	Taux d'absentéisme	4,12	Voir 3.5 « Information sociale »
		Taux de fréquence des accidents de travail	4,72	
Risques liés aux relations avec les parties prenantes	Étant donné l'environnement à haute technologie du Groupe et de l'activité de ses fournisseurs, Eutelsat pourrait être exposé à des risques de violation des droits humains (travail forcé, conditions de travail non décentes, discriminations et atteintes aux libertés d'association ou d'expression), des risques de corruption ainsi qu'à des risques environnementaux impliquant un tiers direct ou indirect.	Nombre de contrôles World-Check	1 519	Voir 3.6 « Sous-traitance et fournisseurs »

1.2 INTEGRITE ET ETHIQUE

1.2.1 ENGAGEMENT DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

L'intégrité et l'éthique constituent une priorité majeure pour le Groupe. Elles sont incarnées par l'engagement de l'instance dirigeante à lutter contre la corruption et toutes formes de pratiques non éthiques dans la conduite des affaires, et matérialisées par l'ensemble des prises de parole et mesures mises en place, non seulement pour prévenir et détecter les faits de corruption ou de trafic d'influence, mais également pour assurer le respect de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel et de droit de la concurrence.

1.2.2 PROGRAMME DE CONFORMITE

1.2.2.1 Conformité en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence

Au cours de l'exercice et dans le cadre de la loi Sapin II, le Groupe a poursuivi le renforcement de son programme de conformité visant à prévenir et détecter les faits de corruption et de trafic d'influence et son déploiement par la mise en place des actions décrites ci-dessous.

La mise en œuvre du plan d'actions global ainsi que des plans d'actions ciblées découlant de la cartographie des risques anticorruption élaborée en 2018 a été finalisée.

Fin 2020, le Groupe a initié un exercice de refonte de sa cartographie des risques afin de définir une nouvelle méthodologie d'identification, d'évaluation et de hiérarchisation des risques de corruption et de trafic d'influence au regard des activités du Groupe, en incluant notamment les nouvelles activités, qu'elles résultent de développements ou d'acquisitions récentes. Cette refonte a été confiée à un cabinet externe spécialisé en conformité et éthique.

L'exercice a débuté en janvier 2021 par la validation de la liste des plus de 50 collaborateurs sélectionnés pour participer à la phase d'entretiens par Eutelsat. La finalisation de l'exercice est prévue pour juillet 2021.

L'élaboration et la mise à jour régulière de politiques internes en matière d'éthique et de conformité

Le Groupe s'attache à observer les standards éthiques les plus élevés dans l'ensemble des pays dans lesquels il conduit ses opérations. Afin de formaliser cet engagement, et d'en assurer une application uniforme dans l'ensemble des entités du Groupe, des politiques internes en matière d'éthique et de conformité ont été élaborées et sont mises à jour régulièrement. Ce référentiel anticorruption est régulièrement complété pour répondre aux risques identifiés par la cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence.

Au cours de l'exercice, la Direction de la Conformité a élaboré une nouvelle procédure d'évaluation anticorruption lors des opérations patrimoniales, qui a étendu le périmètre de son programme de conformité. Cette procédure impose que des diligences anticorruption soient réalisées avant toute opération de fusion-acquisition ou d'entrée dans une joint-venture.

En parallèle, une procédure de contrôle a été rédigée et validée par le Comité conformité fin 2020. Se voulant conforme aux dispositions prévues par la loi Sapin II, celle-ci prévoit trois niveaux de contrôles et détaille pour chacun d'entre eux le périmètre, la fréquence et les modalités de contrôle. Sur la base de cette procédure, il est prévu de lancer prochainement les contrôles de deuxième niveau. Les contrôles de troisième niveau du référentiel anticorruption, menés chaque année par l'Audit interne, seront ajustés pour prendre en compte cette nouvelle procédure. Cette procédure détaillée sera publiée et permettra de mener à bien des contrôles sur l'ensemble des mesures formant le programme de conformité Eutelsat (dispositif d'alerte, d'évaluation des tiers, contrôles comptables, etc.).

L'extension et l'automatisation des diligences précontractuelles sur les tiers

Au cours de l'exercice, le Groupe a continué d'étendre le champ de ses diligences précontractuelles sur les tiers, qui ne concernaient jusqu'alors que les agents commerciaux, identifiés comme tiers potentiellement les plus à risque, et partenaires de joint-ventures, tiers d'importance stratégique en raison de la nature de la relation les liant au Groupe. Ces diligences sont désormais effectuées de manière systématique et automatisée sur l'ensemble des tiers – clients, fournisseurs et intermédiaires – préalablement à leur entrée en relation contractuelle avec toute entité du Groupe, et de manière différenciée selon le niveau de risque associé. Elles intègrent systématiquement des vérifications anticorruption *via* la base de données spécialisées World-Check. En 2020, 1 519 vérifications ⁶ World-Check ont été menées. Au vu des résultats des analyses des risques de corruption, les tiers sont répartis en plusieurs catégories en fonction du niveau de risque qu'ils présentent. Des rapports d'investigations approfondies peuvent être demandés à la société ADIT, spécialisée dans ce type de recherches sur bases ouvertes et fermées. Ce processus de due diligence est intégré aux procédures internes opérationnelles, en particulier les procédures relatives aux achats et aux ventes.

Les indicateurs d'activité et de résultat sont présentés au paragraphe 3.8.3.

L'optimisation du dispositif d'alerte interne

Au cours de l'exercice, la plateforme d'alerte externe a fait l'objet d'une modernisation. Cette plateforme permet de favoriser le recueil des signalements et de garantir le statut protecteur et l'anonymat du lanceur d'alerte de bonne foi. Elle est associée à des numéros de téléphone spécifiques aux régions dans lesquelles Eutelsat est implantée.

Cette ligne d'alerte externalisée auprès d'un prestataire spécialisé indépendant garantit la stricte confidentialité des alertes et une disponibilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans tous les pays dans lesquels le Groupe est implanté, y compris la Russie et la Chine depuis cet exercice.

La charte sur le traitement des alertes professionnelles et la conduite des enquêtes internes a été mise à jour conformément aux dispositions de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (« loi Sapin II ») : le périmètre des signalements a été élargi au-delà des seuls actes susceptibles de constituer des faits de corruption, et la protection du lanceur d'alerte agissant de bonne foi est assurée par la mise en place d'une politique de non-représailles et de mesures de confidentialité stricte. Le collaborateur visé par l'alerte fait également l'objet d'une protection relative à son identité. La charte prévoit également les règles applicables en matière de collecte et de conservation des données conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 en matière de protection des données à caractère personnel.

Au cours de l'exercice écoulé, trois alertes ont été recueillies. La première, en décembre 2020, a été adressée à la Direction juridique qui a pu rapidement clore le sujet. La deuxième, en février 2021, en provenance de la filiale Eutelsat MENA *via* la plateforme d'alerte EthicsPoint, a donné lieu à une vérification des services pertinents. La troisième alerte, remontée en mars 2021 *via* des canaux internes a été traitée par la Direction juridique et la Direction de la Conformité.

L'intensification du programme de formation

Le programme de formation en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence s'adresse à la fois (i) aux nouveaux collaborateurs du Groupe, afin d'assurer leur sensibilisation dans un délai raisonnable suivant leur date d'arrivée, et (ii) de manière régulière aux collaborateurs déjà en poste et plus particulièrement aux collaborateurs les plus exposés aux risques de corruption afin d'assurer un maintien à niveau et une actualisation de leurs connaissances.

Des sessions spécifiques de formation ont été organisées à l'attention des collaborateurs de la Direction des Achats ainsi que ceux de la Direction commerciale d'Eutelsat au cours de l'exercice. Au total, 315 personnes ont été spécifiquement formées aux processus d'évaluation des tiers soit plus de 90 % des Directions Achats et commerciale.

Des campagnes de formation en ligne sont organisées tous les deux ans à l'attention de l'ensemble des collaborateurs du Groupe, permettant d'assurer une homogénéité de sensibilisation et des mises à jour régulières. La dernière campagne, lancée en juillet 2020 en partenariat avec Wolters Kluwer France, a été dédiée à la lutte contre la corruption.

Ce sont ainsi 1 047 collaborateurs d'Eutelsat, soit quasiment 100 % de l'effectif (hors Bigblu Broadband) ⁷, qui ont suivi la formation anticorruption en ligne obligatoire au cours de l'exercice.

⁶ La comparaison avec les chiffres de l'exercice précédent est non pertinente, les méthodes d'identification des tiers évalués ayant été modifiées au cours de l'exercice.

⁷ Ce chiffre représente les effectifs d'Eutelsat à la fin de la première phase de la campagne de formation en octobre 2020.

Le suivi de la formation en ligne a été intégré à la procédure d'accueil des nouveaux collaborateurs dans l'ensemble des entités du Groupe, permettant ainsi d'assurer leur formation à brève échéance.

La Direction de la Conformité a également organisé à l'occasion de la journée internationale de la lutte contre la corruption le 9 décembre 2020, un événement spécifique à l'intention des collaborateurs du Groupe. Cette sensibilisation s'est faite sous la forme d'un webinaire au cours duquel des professionnels en conformité et éthique externes au Groupe ont été invités à intervenir et ont répondu en direct aux questions des collaborateurs du Groupe.

	Unités	2020
Pourcentage de salariés formés à l'anticorruption (hors Bigblu Broadband)	%	100

Le contrôle et l'évaluation des mesures mises en place par la Direction de l'Audit Interne

Comme évoqué auparavant, une politique de contrôle a été rédigée durant l'exercice et validée par le Comité conformité. Au cours de l'exercice, un plan de contrôle de trois niveaux a été adopté. Ce plan de contrôle permet d'évaluer et de contrôler le dispositif de conformité déployé au sein du Groupe.

La Direction de l'Audit Interne a conduit deux missions spécifiques concernant la prévention et la lutte contre la corruption et le trafic d'influence : une première mission de contrôle et d'évaluation des mesures mises en place dans le cadre du programme de conformité, un rapport ayant été rendu en juillet 2018, et une seconde mission de suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue du premier audit, et dont un rapport fut rendu en octobre 2018.

La mise en œuvre des recommandations s'est poursuivie au cours de l'exercice ; à ce jour, 99 % des recommandations ont été effectivement suivies ou sont en cours de mise en œuvre.

Les réponses apportées au questionnaire de contrôle de l'Agence française anticorruption (AFA) ont permis de calculer un indicateur de maturité de 1,51 au 1^{er} janvier 2019, en amélioration par rapport à 2018. Cet indicateur varie de 1 à 3, 1 étant le meilleur score.

Les réponses au questionnaire publié par l'Agence française anticorruption (ci-après « AFA »)

Afin de se conformer pleinement à la loi Sapin II et aux recommandations publiées par l'AFA, le Groupe s'est lancé en 2020 dans l'exercice de rédaction des réponses au questionnaire AFA. Ce questionnaire, contenant 163 questions réparties en onze thèmes, a nécessité un travail de récolte d'informations important. Durant l'exercice, les sections « Code de conduite », « Formation » et « Engagement de l'instance dirigeante » ont été complétées. La rédaction des huit autres sections a débuté, la finalisation de l'exercice est prévue pour l'exercice 2021-22.

1.2.2.2 Conformité en matière de protection des données à caractère personnel

Au cours de l'exercice, le Groupe a également poursuivi la mise en œuvre de son programme de conformité à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, en particulier le Règlement général (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD ») et la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (« loi Informatique et Libertés »).

Sur le plan organisationnel, le Délégué à la protection des données anime un réseau interne de correspondants au sein des filiales et Directions opérationnelles. Des sessions de formation dédiées aux correspondants ont été réalisées par le Délégué. Ce réseau permet d'assurer une sensibilisation continue des correspondants aux sujets relatifs à la protection des données ainsi qu'une bonne circulation des informations permettant d'intégrer en amont des projets les questions de protection des données personnelles et les questions de sécurité des systèmes.

Le registre des traitements a fait l'objet d'une actualisation et d'une consolidation par le Délégué. Des clauses types à insérer dans les contrats en fonction de la qualification des parties ont également été élaborées et diffusées à l'ensemble des acteurs internes concernés.

Une politique interne sur la protection des données personnelles a été élaborée par le Délégué en collaboration avec un cabinet d'avocats. Cette politique vise à décrire les responsabilités et obligations du Groupe en vertu de la réglementation relative à la protection des données, et à insuffler une culture de conformité et de gouvernance en matière de protection des données au sein du Groupe.

Dans le cadre de ses activités et avec ses correspondants, le Délégué a organisé des procédures de gestion des demandes de personnes concernées souhaitant exercer leurs droits en conformité avec les normes de la réglementation. De même, des procédures en cas de violation de données à caractère personnel ont été établies permettant au Délégué de documenter un événement de ce type et d'effectuer les notifications nécessaires. Le cas échéant, le Délégué travaille en étroite collaboration avec le Responsable de la sécurité des Systèmes d'Information.

Dans la mesure où la protection des données personnelles relève d'une conduite collective, des actions de sensibilisation sont engagées par le Délégué. Ainsi, plusieurs sessions de formations ont été organisées pour les collaborateurs du Groupe.

Un cabinet d'avocats spécialisé en Droit du numérique a été mandaté par Eutelsat afin d'accélérer le processus de mise en conformité du Groupe aux règles en matière de données personnelles.

1.2.3 GOUVERNANCE

En termes de gouvernance, la Direction de la Conformité a constitué, et anime de manière continue, un réseau interne de correspondants visant à favoriser le déploiement du programme dans l'ensemble des entités du Groupe, en mettant en place localement les actions de conformité, en contrôlant l'effectivité et en rendant compte des éventuelles vulnérabilités détectées. Des réunions sont organisées une fois par trimestre pour les membres de ce réseau interne.

En outre, le Comité conformité Groupe se réunit tous les deux mois et est appelé à se prononcer sur tous les sujets liés à la prévention et la détection

des faits de corruption et de trafic d'influence au sein du Groupe, et plus largement sur tous les sujets liés à l'éthique des affaires.

Par ailleurs, des sujets de conformité sont régulièrement abordés lors des réunions du Comité exécutif à qui est également transmis pour information les comptes rendus de tous les Comités conformité.

Un point conformité est inscrit sur l'agenda de chaque réunion du Comité d'audit, devenu Comité audit, risques et conformité en 2019, ainsi qu'à chaque réunion du Conseil d'administration qui suit ces comités. La méthodologie de renouvellement de la cartographie des risques de corruption du Groupe a ainsi été présentée au Comité au cours de l'exercice et lui sera présentée lorsqu'elle sera réalisée.

1.2.4 MESURES PRISES EN FAVEUR DE LA SANTE ET DE LA SECURITE DES CONSOMMATEURS

Les consommateurs utilisent les services d'Eutelsat par l'intermédiaire de leurs fournisseurs d'accès ou de contenu. Il n'y a pas de mesure particulière en matière de santé ou de sécurité des consommateurs finaux.

1.3 INFORMATION SOCIETALE

1.3.1 PARTICIPER A L'EFFORT VISANT A COMBLER LA « FRACTURE NUMERIQUE »

Le satellite constitue un moyen simple et fiable d'accès au haut débit, et désormais au très haut débit, pour les foyers et les entreprises situés à l'écart des réseaux terrestres de télécommunications.

Selon le dernier rapport sur l'indice relatif à l'économie et à la société numérique (DESI) publié par la Commission européenne le 12 juin 2020, 86 % de la population de l'Union européenne est couverte par les technologies d'accès au très haut débit appelées NGA (*Next Generation Access*) capables de fournir des vitesses d'au moins 30 Mbps. Dans les zones rurales, ce taux ne dépasse pas les 59 %, 9 % des foyers n'étant couverts par aucun réseau fixe d'accès à Internet, sauf ceux fournis par satellite. On estime ainsi qu'en Europe, 2 à 3 % des foyers seront durablement non connectés au très haut débit.

Dans cette perspective, le satellite est le complément indispensable des réseaux de télécommunications terrestres.

Or, depuis quelques années, une nouvelle génération de satellites géostationnaires de très haute capacité a vu le jour, avec des satellites plus puissants et surtout beaucoup plus flexibles que la génération précédente. Eutelsat se positionne à nouveau comme un leader au niveau mondial dans ce domaine.

Ainsi, en janvier 2020, Eutelsat a lancé un satellite de dernière génération dédié au haut débit, EUTELSAT KONNECT. Ce satellite est opérationnel depuis mi-novembre 2020. Il couvre l'Europe de l'Ouest et une grande partie de l'Afrique subsaharienne. Grâce à ce satellite de dernière génération, Eutelsat bénéficie d'une capacité considérablement accrue qui lui permet dès à présent de proposer du très haut débit partout, avec des forfaits grand public au prix d'un abonnement à la fibre, à partir de 30 euros par mois (grille tarifaire adaptée en fonction du niveau de vie des pays couverts). La commercialisation de ces offres grand public passe soit par des partenaires distributeurs (comme en France ou en Italie), soit par de la vente directe vers les particuliers et les entreprises (au travers de la marque WeKconnect).

D'ici 2022, Eutelsat franchira un nouveau cap dans la lutte contre la fracture numérique en Europe avec le lancement du satellite EUTELSAT KONNECT VHTS (pour *Very High Throughput Satellite*). Dès avril 2018, Eutelsat confirmait cet engagement avec la commande auprès de Thales Alenia Space d'EUTELSAT KONNECT VHTS, un satellite de nouvelle génération équipé de plusieurs centaines de faisceaux et doté d'une capacité en bande Ka de 500 Gbps. Ce satellite sera principalement dédié au très Haut Débit Fixe grand public et à la connectivité en vol. Ce nouveau satellite assurera la couverture de l'ensemble de l'Europe au sens géographique, des îles Canaries à la Turquie en passant par l'Islande et Moscou, ainsi que de la zone côtière Sud de la Méditerranée.

L'entrée en service d'EUTELSAT KONNECT VHTS début 2023 viendra ainsi renforcer les ressources en haut débit du satellite EUTELSAT KONNECT et répondre aux besoins toujours croissants des utilisateurs, en termes de débits et de consommation de données. Les services de très Haut Débit Fixe fournis par EUTELSAT KONNECT VHTS seront comparables à la fibre, avec des débits pouvant atteindre jusqu'à 200 Mbps.

Au cours des dernières années, le Groupe a par ailleurs significativement renforcé ses ressources HTS en bande Ka en couverture des régions dans lesquelles la fracture numérique est particulièrement accentuée :

- **en Russie**, avec le lancement du satellite EUTELSAT 36C en décembre 2015 ;
- **au Brésil, en Guyane et dans d'autres pays d'Amérique latine**, avec le lancement et l'entrée en service d'EUTELSAT 65 WEST A en 2016 ;
- **en Afrique subsaharienne**, avec la commercialisation, dès 2016, de services haut débit de nouvelle génération s'appuyant sur la capacité des satellites Al Yah 2, puis Al Yah 3 en 2018, tous deux appartenant à l'opérateur Yahsat. Aujourd'hui, EUTELSAT KONNECT couvre près de 40 pays d'Afrique subsaharienne, dont les États les plus peuplés comme la République démocratique du Congo, le Nigeria et l'Afrique du Sud. Ainsi, le satellite EUTELSAT KONNECT permet depuis la fin de l'année 2020 de proposer des offres en haut débit à plusieurs centaines de milliers de foyers situés dans la quasi-totalité des pays couverts ;
- les ressources satellitaires en bandes C et Ku de la flotte Eutelsat sont également mobilisées dans la lutte contre la fracture numérique dans des territoires présentant une forte disparité d'accès à Internet.

Eutelsat mandaté par l'EUSPA pour assurer le développement d'EGNOS GEO-4

Eutelsat a signé un accord avec l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA) sur une durée de 15 ans pour assurer le développement, l'intégration et l'exploitation de son service de nouvelle génération EGNOS GEO-4. Eutelsat exploite déjà la charge utile EGNOS GEO-3 au sein d'EUTELSAT 5 WEST B depuis février 2020.

EGNOS (*European Geostationary Navigation Overlay Service*) est le service européen de navigation par recouvrement géostationnaire permettant d'améliorer la fiabilité des informations liées au positionnement. EGNOS est essentiel pour les systèmes de transport maritime, ferroviaire et aérien. EGNOS permet également de renforcer la géolocalisation exigée par d'autres applications au sol utilisées dans l'agriculture de précision, la géomatique et le génie civil.

1.3.1.1 Satisfaire des besoins spécifiques en répondant aux objectifs d'inclusion numérique des politiques publiques

Capable à la fois de fournir une connexion Internet performante en un temps de déploiement sans égal en tout point du territoire sans subir les contraintes liées au relief, tout en offrant une équation économique particulièrement favorable, le satellite constitue une solution technologique particulièrement bien adaptée aux attentes et aux exigences des pouvoirs publics.

En France, dans le cadre du « Plan France Très Haut Débit », le Gouvernement a lancé en mars 2019 un dispositif baptisé « Cohésion numérique des territoires ». Il s'agit d'un guichet ouvert à tous les foyers français dont les vitesses de connexion au haut débit n'atteignent pas 8 Mbps et qui pourront bénéficier du soutien financier de l'État à hauteur de 150 euros du coût d'équipement, d'installation et de mise en service des offres labellisées « Cohésion numérique », par foyer, pour une enveloppe globale de 100 millions d'euros.

En Espagne, le même type de dispositif existe depuis 2018 pour permettre de subventionner l'équipement et l'installation, jusqu'à 450 euros par foyer ou entreprise. Enfin, d'autres grands pays européens envisagent de mettre en place un système de subventionnement à l'équipement pour permettre aux habitants des zones blanches de pouvoir se connecter au très haut débit par satellite, en particulier le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Au sein de l'Union européenne, la transposition du nouveau Code des communications électroniques impose aux États membres de mettre en place un service universel du haut débit. Pour répondre à cet objectif dans un calendrier raisonnable et de manière exhaustive (en garantissant l'universalité de l'accès), le satellite apparaît alors comme un outil incontournable pour les opérateurs soumis à ces nouvelles obligations, en complémentarité de leurs réseaux terrestres fixes ou mobiles.

Sur le continent américain, Eutelsat Americas fournit de la capacité dans le cadre de divers programmes de connectivité sociale notamment au Mexique et en Colombie, se plaçant dans le peloton de tête des acteurs du secteur satellitaire pour ce type de programme dont l'objectif est de connecter les communautés rurales et leur donner accès à divers services (écoles, hôpitaux, bibliothèques, etc.).

En Asie, Eutelsat Communications et le Rural Connectivity Group (RCG), coentreprise formée par les trois opérateurs de réseaux mobiles néozélandais, annoncent la signature d'un contrat portant sur le déploiement d'un réseau de télécommunications dans les îles Chatham en Nouvelle-Zélande. Cela permettra aux entreprises et aux particuliers présents sur les îles d'accéder au haut débit sans fil en 4G.

En Afrique, les pouvoirs publics s'emparent également du débat crucial autour de l'inclusion numérique et font appel aux capacités d'Eutelsat dans le domaine de la connectivité, afin de garantir une continuité et une égalité de services pour l'ensemble des populations de ce vaste continent.

Ainsi, en République démocratique du Congo, Konnect Africa s'est engagé à connecter à Internet plusieurs milliers d'écoles en partenariat avec les sociétés Schoolap et Flash Services. Les écoles bénéficient ainsi d'une connexion Internet haut débit favorisant l'accès à une plateforme de numérisation de tout le contenu scolaire officiel. La première phase du projet a permis d'équiper 450 écoles privées, et le déploiement se poursuit. Par ailleurs, lors de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie du coronavirus, Konnect Africa a offert gratuitement des accès haut débit aux entités de coordination impliquées dans la réponse à cette crise en Afrique du Sud, au Nigeria et en République démocratique du Congo. Les équipes hospitalières réparties sur l'ensemble du territoire ont ainsi été en mesure de coordonner efficacement leurs efforts en partageant des informations en temps réel, et de lutter ainsi plus efficacement contre la propagation du virus. En Afrique du Sud, Eutelsat a pris en charge pendant six mois la connexion de huit établissements de soins situés dans la province de Mpumalanga mais non desservis par les réseaux terrestres, et avec l'aide de l'entreprise pharmaceutique Aspen Pharmacare, l'opération va être étendue en 2021 à 13 établissements en tout, pour une durée d'un an.

Plus largement, dans de nombreux territoires éloignés des grands centres urbains, le satellite rend possible la téléconsultation en permettant aux centres de soins situés dans les zones reculées de se rapprocher des centres hospitaliers universitaires grâce aux connexions en haut débit par satellite. Le soutien apporté par la technologie satellitaire s'avère déterminant dans la lutte contre la pandémie sur l'ensemble du continent africain, notamment grâce à l'instantanéité de la connexion proposée qui permet une remontée en temps réel des données épidémiologiques recueillies, ainsi qu'une gestion optimale de celles-ci.

Au-delà des secteurs de l'éducation et de la santé, les services proposés par KonnectAfrica sont essentiels dans de nombreux autres domaines intéressant les pouvoirs publics, tels que la sécurité et la défense, les services administratifs proposés à distance, l'aménagement du territoire et la création d'entreprises, ou encore les initiatives publiques en faveur de la promotion de l'agriculture locale.

1.3.1.2 Favoriser l'accès à la télévision gratuite pour tous les foyers

Eutelsat favorise l'accès à la télévision gratuite dite « en clair » pour tous les foyers, en France et partout ailleurs dans le monde.

Au 31 décembre 2020, le Groupe diffusait près de 7 000 chaînes de télévision dont plus de 2 300 chaînes gratuites, accessibles sans abonnement sur ses satellites (soit près de 30 % du total des chaînes diffusées à cette même date) vers une audience de plus d'un milliard de téléspectateurs, principalement en Europe, en Russie, au Moyen-Orient et en Afrique.

En France, le satellite EUTELSAT 5 WEST B lancé en octobre 2019 permet au service FRANSAT de diffuser les 26 chaînes de la TNT gratuite (ainsi que les 25 offres régionales de France 3 en HD, des chaînes locales et thématiques, des radios et des services de TV connectée), sans abonnement. FRANSAT est le seul bouquet de la TNT gratuite par satellite référencé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Il s'adresse en particulier aux foyers situés dans les zones peu ou mal desservies par les réseaux hertziens terrestres. Plus de 2 millions de foyers sont équipés pour la réception individuelle ou collective du bouquet FRANSAT.

FRANSAT est également le relais privilégié des chaînes locales pour une diffusion élargie à 100 % du territoire de France métropolitaine. Pour les collectivités, les réseaux câblés communaux de petite taille situés en zone blanche de la TNT et les émetteurs hertziens isolés, FRANSAT apporte avec « FRANSAT PRO » une solution de télédistribution collective de la TNT gratuite par satellite.

Le service FRANSAT est régulièrement enrichi de fonctionnalités qui améliorent l'expérience télévisuelle des téléspectateurs, parmi lesquelles : la haute définition, l'ultra haute définition, ou le portail « FRANSAT Connect » qui permet de parcourir l'offre de programmes et de services interactifs accessibles en mode connecté.

Le bouquet FRANSAT joue un rôle précurseur en matière de diffusion en ultra haute définition, avec l'arrivée de plusieurs chaînes proposées en continu dans ce format aux côtés du canal FRANSAT Ultra HD qui retransmet régulièrement de grands événements sportifs ou culturels tels que le tournoi international de Roland-Garros ou la Coupe du monde de football, en partenariat avec les principaux acteurs du secteur audiovisuel. C'est ainsi que FRANSAT a permis à tous ses abonnés de bénéficier de l'Ultra HD lors de deux événements majeurs en 2019 : la Coupe du monde féminine de la FIFA et la Coupe du monde de rugby, diffusées sur une chaîne dédiée baptisée TF1 4K.

Depuis la crise du Covid-19, la consommation de télévision linéaire a très fortement augmenté partout dans le monde. En France, durant la première période de confinement de mars 2020, le temps passé devant la télévision a augmenté de 32 %, avec une moyenne de 4 h 39 par jour. Même chose en Italie où le temps moyen passé devant la télévision a crû de plus d'une heure avec une moyenne de six heures par jour.

Durant cette période troublée et déstabilisante, le média télévision et la télévision linéaire en particulier ont plus que jamais conforté leur position dominante d'accès à l'information et leur capacité à rassembler au même moment des millions de téléspectateurs pour partager certains programmes (éducatifs, de divertissement).

Dans ce contexte si particulier, FRANSAT a systématiquement accompagné les initiatives prises par le Gouvernement français et le groupe audiovisuel public France Télévisions pour enrichir l'offre gratuite. Ainsi, FRANSAT a diffusé dès le 7 avril 2020 la chaîne éphémère « #A la maison » proposant des programmes éducatifs et familiaux et diffuse depuis le 1^{er} février 2021 la chaîne Culture Box pour soutenir le secteur culturel.

En Europe, dans le bassin méditerranéen et au Moyen-Orient, la constellation HOTBIRD d'Eutelsat s'est imposée en quelques années comme un pôle de référence pour plus de 135 millions de foyers, en leur donnant accès gratuitement à une programmation riche de plus de 1 000 chaînes diffusées dans près de 40 langues. La position orbitale 13° Est offre également la possibilité à des populations vivant souvent en dehors de leur pays d'origine de conserver un lien culturel avec celui-ci en recevant leurs chaînes nationales.

1.3.2 ENGAGEMENT D'EUTELSAT AU SEIN DE PROGRAMMES HUMANITAIRES

1.3.2.1 S'engager sur le terrain de l'urgence humanitaire

Eutelsat est l'un des fondateurs de la Charte de connectivité de crise des Nations Unies, intégrée aux actions portées par le Programme alimentaire mondial. Signée fin 2015 par le GVF (*Global VSAT Forum*), l'ESOA (*EMEA Satellite Operator's Association*), ainsi que par plusieurs opérateurs de satellites, avec le soutien du Cluster des télécommunications d'urgence (ETC) sous l'égide du Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), et du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, cette charte a pour vocation de mettre à disposition des gouvernements et des ONG, dans un délai de 24 heures, une connectivité immédiate et résiliente en cas de crise humanitaire majeure sur quatre continents. Elle définit le cadre de coordination et d'intervention entre les parties prenantes, afin d'optimiser les modalités et le temps de réponses aux besoins en télécommunications lors de situations d'urgence.

Les principaux engagements de la Charte portent sur :

- des solutions satellitaires préalablement planifiées, évolutives, pouvant être déployées dans les 24 heures suivant une catastrophe et susceptibles de s'adapter à la nature unique de chaque opération ;
- des équipements de satellite prépositionnés à Dubaï au Dépôt de réponse humanitaire de l'ONU (UNHRD) pour un déploiement dans les 24 heures vers les zones sinistrées ;
- une bande passante pré-allouée, permettant d'accorder la priorité du trafic Internet à l'aide humanitaire d'urgence.

L'ensemble de l'aide déployée dans le cadre de la Charte de connectivité de crise des Nations Unies est fourni sans contrepartie financière.

Des sessions de formation technique du personnel humanitaire, ainsi que des simulations d'intervention de crise, sont assurées ponctuellement depuis la signature de la Charte par Eutelsat et par d'autres opérateurs de satellites et intégrateurs.

La Charte de connectivité de crise est entrée dans sa phase opérationnelle au printemps 2018, par le biais de la signature d'un contrat de contribution entre le Programme alimentaire des Nations Unies (PAM) et Eutelsat, comprenant une quarantaine d'équipements de réception au sol, et de la bande passante pré-allouée sur quatre satellites de la flotte du Groupe. La Charte fut activée pour la première fois début 2019 lors du cyclone Idai survenu au Mozambique, et Eutelsat reçut les remerciements du PAM pour son action. Eutelsat a également été choisi par le PAM pour répondre aux besoins des services humanitaires de secours lors du passage de l'ouragan Dorian, le plus puissant ouragan de l'histoire des Bahamas. Eutelsat a contribué à la fourniture de terminaux VSAT et de bande passante afin d'apporter des services de connectivité aux zones touchées.

EN 2021, Eutelsat a fourni cinq terminaux à la base logistique de l'ONU au Panama pour préparer la prochaine saison des ouragans. Ces terminaux seront utilisés sur EUTELSAT 65 WEST conformément à l'engagement pris dans le cadre de la Charte de la connectivité en cas de crise.

Eutelsat est également membre du *Emergency Telecommunications Cluster* (ETC). ETC est un réseau mondial d'organisations qui travaillent ensemble pour fournir des services de communication partagés dans les situations d'urgence humanitaire. Dans le cadre de sa participation à ce réseau, Eutelsat a fait don de deux terminaux pour la formation au scénario *Gear up* en Allemagne, pour tous les membres de l'*Emergency Telecommunications Cluster*. Eutelsat a fourni des formations, des applications ainsi qu'une assistance téléphonique à l'ensemble des membres du réseau. En 2020, Eutelsat a également représenté l'industrie des satellites au *Emergency Telecommunications Cluster*.

Eutelsat est par ailleurs présent aux côtés de Télécoms Sans Frontières (TSF) depuis 2007. L'aide apportée par Eutelsat dans le cadre de son partenariat avec TSF permet à cette ONG internationale d'équiper en quelques heures une communauté ou une cellule de crise d'une liaison à haut débit pour l'envoi de données, d'images ou de communications vocales.

Le partenariat d'Eutelsat avec TSF se matérialise en parallèle depuis plusieurs années dans des zones de conflits de grande ampleur, et permet d'assurer une coordination quasi continue des diverses actions humanitaires mises en place sur le terrain.

Afin d'améliorer davantage encore la rapidité de réponse des équipes partenaires de TSF, et en complément des matériels déjà mis à disposition de l'ONG, le Groupe offre chaque année plusieurs terminaux prêts à être embarqués en avion.

Le Groupe apporte en outre son soutien à l'ONG NetHope depuis 2004. Au cours de l'année passée, Eutelsat a offert dix terminaux ainsi que de la bande passante pour accompagner les efforts humanitaires déployés par l'ONG dans des camps de réfugiés en Ouganda.

Eutelsat a également décidé de donner l'ensemble de l'aide fournie par le gouvernement singapourien dans le cadre du *Job Support Scheme* (JSS), aide destinée à supporter l'emploi et aider les entreprises durant la crise de la Covid-19 à plusieurs ONG. Les ONG choisies sont la *Singapore Red Cross Society*, la *Singapore Cancer Society*, la *Nanyan Technological University Fund* ainsi que l'association Junior Achievement de Singapour.

Enfin, Eutelsat s'implique directement auprès d'ONG non spécialisées dans le domaine des télécommunications, telles qu'Action contre la faim, en dispensant des formations techniques destinées au personnel humanitaire.

1.3.2.2 L'arrondi solidaire, un geste de solidarité en faveur de l'emploi local et du microcrédit

Ces initiatives et partenariats externes s'accompagnent d'engagements individuels au sein d'Eutelsat. L'entreprise a par exemple été la première en France à proposer à ses salariés en 2010 « l'arrondi solidaire », un processus d'autorisation permettant aux collaborateurs de donner chaque mois les centimes d'euros figurant en bas de leur feuille de salaire. Le montant est abondé de 200 % par l'entreprise et versé à des associations caritatives œuvrant en faveur de l'emploi local et du microcrédit comme ADIE et Positive Planet.

1.3.3 IMPACT TERRITORIAL DES ACTIVITES DU GROUPE EN MATIERE D'EMPLOI ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

1.3.3.1 Accompagner le développement numérique des zones rurales

Voir ci-dessus paragraphe 3.3.1 et également la section « Satisfaire des besoins spécifiques en répondant aux objectifs d'inclusion numérique des politiques publiques » au paragraphe 3.3.1.1.

1.3.3.2 Faciliter l'accès au savoir, enjeu majeur de développement

Soutenir l'enseignement des sciences à l'école, et plus généralement, être acteur dans le champ éducatif par le biais de l'accès au numérique, constitue un autre axe de mobilisation pour Eutelsat.

Le Groupe établit des liens étroits avec les étudiants des filières télécoms et spatiale, notamment par l'intervention de collaborateurs en tant qu'enseignants dans les programmes universitaires. Sont par ailleurs mis en œuvre des partenariats éducatifs visant à affirmer le goût des élèves pour les sciences et la technologie.

Le Groupe s'investit dans des projets à visée éducative dans le sud de l'Italie et en Afrique, dans le cadre d'un programme innovant appelé « *ONEClass! Open Network for Education* », porté par le groupe Openet, et soutenu par la branche ARTES (*Advanced Research in Telecommunications System*) de l'Agence spatiale européenne (ESA). Adressé à un public d'écoles multiclassées et d'associations œuvrant pour l'accès à l'éducation de mineurs migrants, ce projet s'appuiera sur la technologie satellitaire pour ses mises en place et déploiement. Le volet « multiclassé » inclut la dispense de cours en direct à des élèves situés dans des lieux différents et isolés géographiquement grâce à un système de conférence en ligne, complété par des supports d'*e-learning* disponibles sur un « *cloud* » dédié. Le principe est similaire pour le volet concernant les ONG intervenant dans des centres d'accueil aux immigrants, qui se proposent d'assurer un parcours éducatif aux mineurs étrangers non accompagnés. Ce réseau englobe des classes situées en Afrique. La bande passante fournie par Eutelsat est un ingrédient essentiel à la réussite du programme, et permet de soutenir un nouveau modèle d'enseignement inclusif, en particulier pour les populations d'élèves migrants.

Sur le continent américain, la filiale Eutelsat Americas du Groupe apporte sa pierre à l'édifice dans le domaine de l'éducation à travers plusieurs programmes.

L'entreprise participe depuis 2010 au programme fédéral d'inclusion numérique *México Conectado*, piloté par le ministère des communications et des transports. Ce programme visant à offrir un accès gratuit à Internet dans des lieux publics tels que des écoles, des hôpitaux, des universités, des parcs ou des institutions gouvernementales connecte aujourd'hui environ 100 000 sites. Plus de deux tiers d'entre eux sont des écoles et près de 30 % de l'ensemble des lieux publics connectés *via* le programme utilisent la technologie satellitaire. Un partenariat noué entre Eutelsat Americas et l'entreprise Elara Comunicaciones a dans ce contexte permis à un grand nombre d'écoles de bénéficier des potentialités éducatives ouvertes *via* un accès à Internet par satellite. Des initiatives similaires de connectivité sociale sont par ailleurs menées au Panama, en Colombie et en Équateur.

En 2018, Eutelsat a choisi d'apporter son soutien au Ghana Code Club, une association à but non lucratif qui s'engage à faire découvrir à tous les enfants du primaire, en particulier aux filles, les métiers informatiques au Ghana. L'ONG enseigne aux enfants ghanéens âgés de 8 à 16 ans les rudiments de l'informatique tout en leur apprenant à créer leurs propres jeux, animations et sites Web. En donnant aux élèves la possibilité de se former au codage, le Ghana Code Club les aide à développer les savoir-faire nécessaires pour réussir dans un monde de plus en plus numérique.

En 2021, Eutelsat a choisi de collaborer avec la Fondation Ailes de France : créée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Ailes de France a pour objet de contribuer à la connaissance et à la promotion de la sphère aéronautique et de l'espace, en soutenant entre autres des projets éducatifs, scientifiques, culturels et de développement durable en particulier en faveur des jeunes. Eutelsat, en partenariat avec le CNES, participe au projet à travers la « Bourse ESPACE », en finançant quatre bourses d'études qui vont permettre à des jeunes de poursuivre des études dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace.

Eutelsat soutient l'association Junior Achievement et la fondation CGénial

Dans le cadre de son engagement en faveur de la diversité, Eutelsat apporte son soutien à des associations qui œuvrent pour sensibiliser les jeunes filles aux sciences et aux métiers qui en relèvent : l'entreprise accompagne l'association Junior Achievement et la fondation CGénial, dont les actions consistent à susciter chez les jeunes des vocations scientifiques et techniques et à les aider dans leur parcours d'orientation.

Aux Émirats arabes unis, à Singapour et au Mexique, le partenariat d'Eutelsat avec Junior Achievement vise à développer les compétences entrepreneuriales des jeunes filles en renforçant les liens entre l'école et l'entreprise. En France, Eutelsat poursuit la même ambition aux côtés de la Fondation CGénial à travers un programme croisé impliquant les professeurs et les collaborateurs du Groupe Eutelsat.

1.3.3.3 L'impact territorial des activités en matière d'emploi et de développement local

Parmi les sites du Groupe, les téléports sont ceux qui participent le plus directement et activement à l'activité économique locale, de par leur implantation dans des zones périurbaines ou rurales.

Le téléport de Paris-Rambouillet en France présente des avantages pour la collectivité locale en matière d'emploi et de développement régional. Il est ainsi le second contributeur économique au département de l'Eure-et-Loir. Le Groupe utilise ainsi des fournisseurs de services locaux pour une partie de l'activité et de l'entretien du téléport, dont :

- des entreprises locales pour l'entretien du terrain entourant le téléport, les petits travaux, la restauration ;
- une entreprise régionale pour l'installation d'antennes ;
- une entreprise locale à Rambouillet pour la plupart des produits techniques nécessaires au bon fonctionnement du téléport ;
- des agriculteurs locaux avec la mise à disposition des terrains autour du téléport de Paris-Rambouillet à l'agriculture biologique.

De même, les téléports du Groupe au Mexique ont un impact positif sur les collectivités locales en favorisant les fournisseurs locaux. Des entreprises locales sont ainsi employées pour le jardinage, la maintenance, l'entretien ou les fournitures de bureau. En outre, toujours au Mexique, un soutien à la communauté locale est apporté à travers un certain nombre d'activités, notamment le reboisement et des dons à des ONG locales et à d'autres organisations. La proportion de fournisseurs locaux est estimée à 75 %.

Au téléport de Paris-Rambouillet, afin de réduire l'impact d'une augmentation du trafic dans la région en raison de ses activités, la Société gère un service de navette entre le téléport et le centre-ville de Rambouillet. Le covoiturage est également encouragé.

Dans un esprit d'ouverture et dans le but de promouvoir la connaissance du monde du satellite, le téléport de Paris-Rambouillet reçoit régulièrement des visiteurs sur le site, dont des écoles, des élus, des responsables locaux et des médias.

À Madère, des présentations de l'entreprise aux écoles locales sont fréquemment organisées, et les équipes du téléport reçoivent régulièrement les visites d'étudiants en collaboration avec leurs écoles.

1.4 INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

1.4.1 POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

La politique environnementale du Groupe se décline dans deux domaines :

- la gestion de la flotte de satellites : encombrement de l'espace et impact environnemental du cycle de vie des satellites, axe majeur de la politique environnementale. Le Groupe applique une démarche responsable de gestion de flotte en lien étroit avec les constructeurs et les lanceurs de satellites pour minimiser l'impact environnemental des satellites, et mène une politique active en matière de débris spatiaux ;
- l'optimisation de l'impact environnemental des opérations terrestres d'Eutelsat : téléports et activités de gestion au sol. Du fait de la nature de ses activités, la Société n'a pas d'usine ou d'entrepôts et son empreinte due aux consommations d'énergie, au transport aérien, terrestre ou maritime reste limitée. Cet axe secondaire est néanmoins important car c'est celui par lequel les salariés du Groupe peuvent s'impliquer dans la politique environnementale.

Le téléport de Madère a obtenu en 2017 la certification ISO 14001 pour son système de management environnemental.

Il n'y a pas de provisions ou garanties pour des risques environnementaux, et il n'existe aucun litige en cours ou de risques potentiels concernant les questions environnementales au sein du Groupe Eutelsat.

1.4.1.1 Les moyens employés pour éviter la pollution et les risques liés à l'environnement

Concernant la réduction de la pollution et des rejets liés aux activités terrestres, il convient de voir les sections sur l'économie circulaire et la pollution plus avant dans le rapport.

Le sujet de l'exposition aux ondes électromagnétiques fait partie également des risques liés à l'environnement. Voici le commentaire émis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur ce point :

« Par le biais de son projet EMF, l'OMS a mis sur pied un programme pour contrôler la littérature scientifique publiée sur les fréquences électromagnétiques, afin d'évaluer les effets sur la santé de l'exposition à des fréquences allant de 0 à 300 GHz, afin de donner des avis sur les dangers éventuels et de trouver les mesures adéquates pour les atténuer. Après des analyses internationales approfondies, le Projet international EMF a fait la promotion de la recherche pour combler les lacunes dans les connaissances, à la suite de quoi les gouvernements nationaux et des instituts de recherche ont financé des travaux de recherche sur les fréquences électromagnétiques à hauteur de 250 millions de dollars U.S. au cours des dix dernières années.

Si l'on peut s'attendre à ce que l'exposition aux champs RF des stations de base et des réseaux sans fil n'ait aucun effet sur la santé, l'OMS préconise néanmoins des recherches pour déterminer si l'exposition plus intense aux radiofréquences des téléphones mobiles pourrait avoir des effets sur la santé. ⁸ »

1.4.2 EFFETS DE L'ACTIVITE SUR L'ENVIRONNEMENT SPATIAL

1.4.2.1 Maintenir l'espace propre et désencombré

1.4.2.1.1 Politique de gestion des débris spatiaux

La flotte de satellites de télécommunications d'Eutelsat est située à 35 786 kilomètres de la Terre en orbite géostationnaire sur le plan équatorial, bien au-delà de l'atmosphère terrestre. Les satellites restent à cette distance de la Terre pendant toute leur durée de vie utile. Quand ils arrivent en fin de vie, environ 15 à 20 ans après leur entrée en service, les satellites sont déplacés dans une orbite située à 300 kilomètres au-delà de l'orbite géostationnaire en utilisant la quantité restante de carburant de propulsion. Les satellites ne reviennent jamais sur Terre, et ne rentrent jamais dans l'atmosphère terrestre.

Eutelsat étudie la possibilité de lancer une constellation de nano-satellites en orbite basse (baptisés ELO). Tout au long de leur vie opérationnelle (retrait de service inclus), les satellites seront opérés en conformité avec la loi française relative aux opérations spatiales (LOS) et les réglementations internationales.

Depuis le début des années 2000, le Groupe s'est saisi de la question des débris spatiaux en mettant en place une politique responsable de gestion de ces débris. Celle-ci est le fruit de l'expérience opérationnelle d'Eutelsat ainsi que des recommandations internationales en la matière.

Depuis le 8 juillet 2005, Eutelsat est un opérateur certifié dans le contrôle des satellites et des opérations (norme ISO 9001).

En 2005, Eutelsat a également mis en place un programme baptisé « *Space Debris Mitigation Plan* » qui couvre les opérations de maintien à poste, les repositionnements de satellites sur l'orbite géostationnaire, les stratégies de colocalisation, les mesures en cas d'anomalies, les stratégies d'opérations en orbite inclinée et les opérations de fin de vie.

S'alignant sur les lignes directrices internationales (émanant du Sous-comité technique du COPUOS), ou européennes (*IADC Space Debris Mitigation Guidelines, European Code of Conduct for Space Debris Mitigation*) et les critères fixés par la loi française relative aux opérations spatiales, le *Space Debris Mitigation Plan* fixe les exigences visant à améliorer les opérations de fin de vie et la passivation, et à minimiser les risques de collision lors des opérations, ces exigences étant plus ambitieuses que ce qu'imposent les règles applicables à la Société. Ce programme est régulièrement mis à jour afin d'intégrer les nouvelles normes.

Grâce aux politiques internes qu'elle applique, Eutelsat a pu, à ce jour, réorbiter et passiver 22 satellites ⁹ arrivés en fin de vie, avec un taux de réussite de 95 %, ce qui est nettement supérieur au secteur. Les 22 satellites ont pu être réorbités conformément aux lignes directrices internationales et à la loi française relative aux opérations spatiales depuis son entrée en vigueur, c'est-à-dire de manière à ne pas entrer de nouveau dans la zone protégée (+/- 200 km de l'orbite géostationnaire) à long terme (plus de 100 ans). Enfin, Eutelsat a procédé à 113 repositionnements ¹⁰ sur l'orbite géostationnaire. Toutes ont pu être effectuées avec succès dans le respect des règles en matière de risques de collision et de lutte contre la production de débris. Pour réduire au maximum les risques de collision, Eutelsat fait sortir ses satellites du couloir opérationnel géostationnaire (+/- 40 km de l'orbite géostationnaire) pendant la phase de repositionnement, et évalue les risques de collision grâce aux données de l'USSTRATCOM, aux éléments fournis par la base de données de la « *Space Data Association* » et par le service anticollision de l'EU SST (*Space Surveillance and Tracking*).

1.4.2.1.2 Les obligations de la loi spatiale française

La loi spatiale française entrée en vigueur le 10 décembre 2010 a conforté la démarche responsable d'Eutelsat en matière de gestion de la flotte.

La loi établit un cadre réglementaire au sein duquel Eutelsat collabore avec le ministère français de la Recherche et le CNES (Centre national d'études spatiales) dans le cadre de ses obligations de maîtrise en orbite des objets spatiaux.

Le volet technique des autorisations et des licences délivrées par le ministère de la Recherche dans le cadre de cette loi étant géré par le CNES,

⁸ https://www.who.int/topics/electromagnetic_fields/fr/ – https://www.who.int/health-topics/electromagnetic-fields#tab=tab_1.

⁹ Chiffre au 7 mai 2021.

¹⁰ Chiffre au 7 mai 2021.

Eutelsat coopère avec le CNES durant toutes les étapes de la vie du satellite. Avant l'autorisation du satellite, le CNES contrôle la documentation technique lors des revues menées avec Eutelsat. Suite à l'obtention de l'autorisation, Eutelsat invite le CNES aux revues techniques afin que ce dernier constate la bonne application de la réglementation technique. Enfin, Eutelsat informe le CNES de tout événement survenu sur le satellite et de tout changement de position orbitale.

Dans le cadre des échanges avec le CNES en vue de l'obtention de l'autorisation, Eutelsat précise les stratégies permettant d'épuiser les ressources du satellite de manière que celles-ci ne produisent pas de débris, ou permettant de désactiver de manière permanente tous les moyens permettant de produire de l'énergie à bord du satellite. Eutelsat justifie également de ressources suffisantes pour mener les opérations de désorbitation et fournit un calcul de probabilité pour mener celles-ci avec succès. Enfin, Eutelsat fournit au CNES une étude sur les dangers pour la population, l'environnement, la santé publique, en particulier les dangers liés à la génération de débris spatiaux (dans le cas d'une collision avec un autre objet spatial par exemple), ainsi qu'un plan permettant de traiter les risques de collisions accidentelles.

Les meilleures pratiques adoptées par Eutelsat et qui, dès leur mise en œuvre, ont permis à l'entreprise d'être en conformité avec les exigences de la loi spatiale française, en font un opérateur responsable et impliqué dans la lutte contre les débris spatiaux.

1.4.2.1.3 Partage de la politique et des pratiques d'Eutelsat

En 2011, Eutelsat a rejoint la « *Space Data Association* » (SDA) en tant que membre exécutif. Regroupant les opérateurs de satellites, la SDA a pour objectif de calculer les risques de rapprochements éventuels sur l'orbite géostationnaire et les orbites basses, et de partager des informations permettant de réduire les interférences RF.

Eutelsat participe par ailleurs à l'ensemble des événements et ateliers organisés en Europe sur la gestion des débris spatiaux. La Société contribue notamment à deux événements majeurs organisés par le CNES : le « *Workshop on End of Life Operations* » (bisannuel) et le groupe de synthèse annuel sur les débris spatiaux. Elle suit également les travaux de l'ESA et d'autres organismes internationaux compétents en la matière.

En 2013, Eutelsat a par ailleurs présenté sa politique interne et son retour d'expérience sur la loi relative aux opérations spatiales lors d'un atelier organisé par le groupe de travail « *Long-term Sustainability of Outer Space Activities* » dirigé par le Sous-comité scientifique et technique du COPUOS. En outre, suite à la mise en œuvre de la loi française relative aux opérations spatiales, Eutelsat a fait part de son retour d'expérience lors des journées de concertation organisées par le CNES en 2013, 2017 et 2018.

1.4.2.2 Politique responsable en matière de gestion de la flotte

1.4.2.2.1 Construction des satellites

Eutelsat a récemment commandé, directement ou *via* ses filiales, des satellites auprès de quatre constructeurs de satellites de premier plan dans le monde : Airbus Defence and Space S.A.S. (groupe Airbus), Northrop Grumman, Maxar Space (groupe Maxar Technologies) et Thales Alenia Space (groupe Thales & Leonardo). Chaque constructeur a adopté différentes politiques visant à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement et à promouvoir le développement durable, conformément aux réglementations internationales relatives à la gestion des débris spatiaux.

Airbus Defence and Space tient compte de l'environnement à chaque étape de ses activités, s'efforce de réduire l'impact environnemental de ces dernières, et se donne pour mission de développer des produits éco-efficaces tout au long de leur cycle de vie. L'entreprise adhère à toutes les réglementations environnementales en vigueur et ses sites sont certifiés ISO 14001. Depuis 2019, dans le cadre de son plan High5+, Airbus a fixé et mis en œuvre des engagements environnementaux ambitieux à l'horizon 2030 par rapport à la trajectoire de référence de 2015. Le programme High5+ vise notamment à réduire, sur chaque site, la consommation énergétique, les émissions de CO₂, la consommation d'eau, les émissions de composés organiques volatils et la production de déchets. Airbus rend compte régulièrement de ses activités en matière d'environnement sur la base des normes de la *Global Reporting Initiative*.

Northrop Grumman s'est engagé à mener ses opérations dans le respect de l'environnement et à se conformer à l'ensemble des lois et réglementations applicables en la matière. Northrop Grumman prône une gestion durable de l'environnement et s'engage à réduire son empreinte écologique en se fixant des objectifs partagés par l'ensemble du groupe en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver l'eau potable et limiter la mise en décharge des déchets solides. À ce jour, le groupe a réduit ses gaz à effet de serre de 44 % par rapport à 2010, dépassant ainsi son objectif initial de 30 %. Il a également respecté l'objectif visant à réduire sa consommation d'eau potable de 20 % et atteint un taux de réorientation des déchets solides de 69 % afin d'éviter leur mise en décharge, manquant de peu son objectif fixé à 70 %.

Maxar Technologies prête une attention particulière à l'impact de ses activités sur les ressources naturelles, l'environnement et l'espace, notamment dans ses activités de construction en Californie. Ses processus de fabrication sont conformes aux réglementations fédérales et aux réglementations de l'État de Californie pour les émissions dans l'air et dans l'eau, ainsi que l'élimination des déchets. En outre, Maxar déploie de nombreuses initiatives en matière de développement durable pour réduire sa consommation d'eau et d'énergie, la mise en décharge des déchets et les émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de ses installations.

Thales Alenia Space (TAS) fait partie du groupe Thales, qui mène une politique de protection de l'environnement depuis 2007. Un nouvel ensemble d'objectifs fixés pour la période 2019-2023 vise, comme par le passé, à réduire la consommation d'énergie, les émissions de CO₂ et la production de déchets, ainsi qu'à optimiser leur recyclage. Ces nouveaux objectifs renforcent en outre la démarche d'éco-conception qui vise à limiter l'impact environnemental des produits du groupe. Outre la certification ISO 14001 dont bénéficient ses sites et ses produits, TAS a obtenu la certification ISO 50001 en matière de gestion de l'énergie pour ses principaux sites consommateurs d'énergie. Le groupe élargit sa démarche à l'ensemble de ses fournisseurs en leur demandant de mettre leurs politiques et leurs processus internes en conformité avec tous les principes que Thales s'est engagé à respecter.

Il convient de noter que les constructeurs européens sont tenus de respecter le règlement REACH de l'UE (règlement (CE) n° 1907/2006), entré en vigueur en 2007 pour sécuriser la production et l'utilisation de substances chimiques par les constructeurs au sein de l'UE.

1.4.2.2.2 Services de lancement

En tant qu'opérateur de satellites, Eutelsat ne procède pas au lancement des satellites, mais fait appel aux fournisseurs de services de lancement tels qu'Arianespace et International Launch Services (ILS).

Arianespace utilise la fusée Ariane 5 ECA pour assurer le lancement des satellites d'Eutelsat. Les principaux produits de combustion générés

par ce lanceur sont l'acide chlorhydrique et l'oxyde d'aluminium provenant des fusées solides du lanceur et la vapeur d'eau cryogénique (oxygène liquide et hydrogène) provenant du premier et du deuxième étages du lanceur. Les émissions totales en équivalent CO₂ d'un lancement d'Ariane 5 ECA sont estimées à 200 tonnes. Les contrôles effectués après chaque lancement montrent que l'impact sur l'environnement au niveau local est très faible. Arianespace continue ses efforts pour protéger l'environnement quelle que soit la nature des activités menées sur son site de lancement à Kourou, en Guyane. En 2014, le dispositif de gestion de l'environnement et le système de gestion de l'énergie déployés sur le site de lancement ont obtenu respectivement les certifications ISO 14001 et ISO 50001.

ILS utilise la fusée Proton M/Breeze M pour assurer les lancements depuis le cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan. Le Service fédéral russe en charge de la météorologie et de l'environnement, l'Université technique Bauman de Moscou et l'Académie russe des sciences ont réalisé une étude sur la contamination de l'environnement par le lanceur Proton M/Breeze M, résultant aussi bien de l'émission de propergol avant le décollage de la fusée que de l'échappement des produits de combustion pendant les vols de Proton M et de Breeze M. La quantité de CO₂ produite par les gaz d'échappement durant la phase précédant le décollage est d'environ 0,5 tonne, tandis que celle produite par le vol Proton M pourrait atteindre 350 tonnes. S'agissant du vol Breeze M (étage supérieur) qui se déroule à des altitudes allant de 160 km à 35 000 km, les émissions de CO₂ provenant du système de propulsion peuvent atteindre 7 tonnes.

1.4.2.2.3 Analyse du cycle de vie d'un satellite géostationnaire

En 2016, l'Agence spatiale européenne a réalisé une analyse du cycle de vie du satellite dont il ressort que les émissions liées à l'ensemble du cycle de vie de la mission (conception, production, essais, campagne de lancement, lancement, exploitation) sont estimées à 56 000 tonnes en équivalent CO₂.

1.4.3 EFFETS DE L'ACTIVITE SUR LA POLLUTION TERRESTRE

En raison de la nature de ses activités, le Groupe n'a pas d'usine ni d'entrepôt et son empreinte écologique liée à la consommation d'énergie et aux transports aérien, terrestre et maritime reste limitée. Les employés ne sont pas formés à la protection de l'environnement, mais des efforts sont déployés pour limiter la consommation d'énergie et l'utilisation des transports, lesquelles représentent la majeure partie de l'empreinte écologique du Groupe.

1.4.3.1 Mesures visant à prévenir, réduire et réparer les rejets dans l'atmosphère, l'eau et le sol susceptibles de nuire gravement à l'environnement

La flotte de satellites d'Eutelsat n'a pas d'impact direct ou indirect sur l'atmosphère terrestre. Par ailleurs, les activités menées dans les téléports et les bureaux ne sont pas susceptibles de nuire gravement à l'environnement.

Les sections 3.4.2.2.1 et 3.4.2.2.2 rappellent les axes de la politique environnementale menée par les constructeurs et les fournisseurs de services de lancement de satellites.

1.4.3.2 Prise en compte des nuisances spécifiques, notamment sonores

Au téléport de Paris-Rambouillet (France), les nuisances sonores affectent uniquement les collaborateurs du site, car il n'y a pas d'habitations dans l'entourage immédiat du téléport. Des systèmes de prévention des nuisances sonores ont été mis en place pour réduire le bruit produit par les antennes et les systèmes de climatisation. Des bouchons d'oreille sont fournis aux collaborateurs travaillant dans les salles techniques climatisées. Des contrôles périodiques sont réalisés pour vérifier le niveau sonore des installations et mettre en place des solutions pour le réduire. En outre, les champs électromagnétiques font l'objet de contrôles au minimum tous les cinq ans, ou plus fréquemment si nécessaire, par exemple lors de l'installation d'une nouvelle antenne.

Le téléport de Turin (Italie) est situé dans une zone semi-industrielle à proximité de bâtiments résidentiels. Afin de réduire l'impact environnemental de ce site, des mesures ont été mises en œuvre de façon pérenne. Elles comprennent :

- la mise en place d'un système permettant de réduire les bruits produits par les antennes et les systèmes de climatisation. Des contrôles périodiques sont effectués une fois par an pour vérifier le niveau de bruit et mettre en œuvre des solutions pour le réduire ;
- la plantation d'arbres le long du périmètre du téléport afin de réduire l'impact visuel des antennes sur le voisinage ;
- le maintien de barrières dédiées pour réduire l'impact électromagnétique potentiel ;
- un système signalant les antennes qui ne sont pas en opération ;
- les contrôles périodiques de la pollution électromagnétique sont effectués par l'ARPA (Agence régionale pour la protection de l'environnement) et par l'université *Politecnico di Torino*. Le dernier contrôle de la pollution électromagnétique a eu lieu en mars 2017 ;
- le suivi permanent du pointage des antennes par l'ARPA et la Ville de Turin par l'intermédiaire d'un accès en ligne aux systèmes du téléport.

À Cagliari en Sardaigne, le téléport est dans une zone industrielle par elle-même bruyante. Les contrôles périodiques de bruit au téléport y sont moins fréquents, le dernier ayant eu lieu en 2010. Des contrôles électromagnétiques sont effectués (le dernier a eu lieu en 2019) suite à l'installation de deux nouvelles antennes.

Le téléport d'Iztapalapa au Mexique est situé au sein d'un complexe gouvernemental abritant d'autres entreprises de télécommunications et de sécurité. Le complexe est situé à Mexico, à proximité d'une centrale électrique et d'une zone résidentielle. La pollution sonore du téléport est peu préoccupante, car le bruit provenant de la ville à l'extérieur du complexe est généralement plus important. Des bouchons d'oreille sont fournis aux employés qui travaillent dans les salles techniques climatisées.

Le téléport d'Hermosillo (Mexique) est également situé au sein d'un complexe gouvernemental regroupant des entreprises de télécommunications et de sécurité, mais il ne jouxte aucune zone résidentielle. Des bouchons d'oreille sont fournis aux employés travaillant dans des salles de

machines climatisées. Tous les deux ans, des inspections sont menées pour vérifier le niveau des émissions sonores des installations et mettre en œuvre des solutions permettant de les réduire.

En ce qui concerne les téléports mexicains, la pollution sonore a été limitée grâce à l'isolation des équipements bruyants présents sur le site. De plus, des arbres ont été plantés afin de contribuer à l'isolation acoustique et réduire l'impact visuel des antennes.

1.4.3.3 Économie circulaire

1.4.3.3.1 Prévention et gestion des déchets

Le Groupe s'est engagé à respecter les meilleures pratiques en matière de gestion des déchets générés dans ses bureaux. Depuis 2010 au Mexique et 2015 en région parisienne, Eutelsat poursuit un programme rigoureux de réduction des consommations de papier et de recyclage des déchets dans ses bureaux. Ce programme prévoit notamment le remplacement des imprimantes par des copieurs multifonctions avec badges, la réduction du parc de photocopieurs permettant de diminuer la consommation de papier, et l'utilisation de papier certifié FSC ou EU/Ecolabel.

Eutelsat S.A. a mis en place plusieurs mesures de gestion des déchets :

- tri des déchets : papier, carton, verre, DIB (déchets industriels banals) par le biais de bennes de collecte dédiées ;
- installation de poubelles destinées à la collecte du papier dans les bureaux et les lieux de circulations (photocopieurs) ;
- enlèvement quotidien des déchets ;
- destruction de documents confidentiels par camion broyeur ;
- recyclage du papier, des canettes, du PET (bouteilles plastiques) via la société Paprec/La Corbeille Bleue ;
- les DEEE (déchets électriques et électroniques) provenant des équipements électriques ou informatiques mis au rebut sont offerts à des associations s'ils fonctionnent encore ou enlevés par des entreprises agréées.

Les filiales du Groupe basées à travers le monde ont également mis en place des procédures de réduction de leurs consommations et de tri sélectif destiné au recyclage.

1.4.3.3.2 Consommation d'eau et approvisionnement en fonction des contraintes locales

La consommation d'eau est liée à l'entretien des espaces verts et aux systèmes de refroidissement.

Les sites consommant le plus d'eau sont le siège (Issy-les-Moulineaux), et les téléports. Les systèmes de climatisation dans les bureaux du siège en région parisienne représentent la plus grande consommation d'eau, avec des niveaux élevés durant les mois d'été. Au téléport de Paris-Rambouillet, le système d'adduction d'eau a été rénové en 2018, prévoyant une alimentation séparée des réseaux d'exploitation et d'incendie.

À Madère, l'eau de pluie est stockée pour l'arrosage, et un capteur de pluie est utilisé pour éviter le gaspillage. La consommation d'eau est mesurée tous les mois.

Pour Eutelsat Americas, la consommation indiquée correspond à celle des téléports d'Iztapalapa et d'Hermosillo, la consommation du siège ne faisant pas l'objet d'un suivi, les consommations sont réduites au minimum. Il n'y a pas d'arrosage des espaces verts à Iztapalapa, et le site d'Hermosillo (situé dans le désert) bénéficie de très peu d'arrosage car le gouvernement local veille à économiser l'eau au maximum. En 2020, un système d'irrigation a été mis en place pour les arbres fruitiers d'Hermosillo. De même, l'eau des climatiseurs est utilisée pour arroser les espaces verts. Le Groupe poursuit ses efforts pour couvrir toutes les zones et utiliser le moins d'eau possible tout en préservant les plantes.

Les quantités d'eau consommées figurent dans le tableau d'indicateurs en fin de ce chapitre.

1.4.3.3.3 Consommation de matières premières et, le cas échéant, mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Le Groupe n'exploite pas d'usines et donc ne consomme pas de matières premières pour la conduite de ses affaires à l'exception du papier.

1.4.3.4 Changement climatique

1.4.3.4.1 Consommation d'énergie, et, le cas échéant, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Une grande partie de la consommation d'énergie du Groupe est liée aux besoins de ses téléports où sont conduites les opérations de refroidissement et de chauffage servant à établir la connectivité bi-directionnelle entre la Terre et la flotte de satellites. Pendant les mois d'été, les équipements électroniques ne doivent pas subir de variations de températures, d'où la nécessité de recourir à un système de climatisation. Pendant les mois d'hiver, lorsque les températures extérieures peuvent descendre en dessous de zéro, les antennes utilisées pour la liaison montante vers les satellites doivent être chauffées afin d'assurer leur bon fonctionnement. De nombreux efforts sont déployés à l'échelle du Groupe en vue de réduire la consommation électrique des téléports, et ils portent leurs fruits.

Plusieurs mesures ont été prises au téléport de Paris-Rambouillet, notamment :

- le recours intensif au dégivrage avec anticipation des conditions météorologiques et l'installation progressive d'un système d'apport d'air frais depuis l'extérieur des bâtiments (*free-cooling*) ;
- un système pilote de dégivrage passif pour les antennes mesurant jusqu'à 3,8 mètres a été déployé sur une vingtaine d'antennes. Il permet d'éviter la consommation d'énergie (électricité ou autres) pour le chauffage des antennes en hiver.

Les audits énergétiques réalisés montrent que la consommation d'énergie est optimisée pour le site (60 % pour les activités, 40 % pour l'environnement).

En Italie, l'audit énergétique des sites de Centallo et Cebrosa dans la région de Turin a entraîné l'adoption des mesures suivantes :

- mise en œuvre de nouvelles installations d'alimentation électrique ininterrompue ;
- mise en œuvre d'un système de gestion de l'énergie.

Au téléport de Cagliari, le projet d'installation de panneaux photovoltaïques devrait être achevé en 2021. Le site du téléport de Madère (Portugal) est équipé de panneaux photovoltaïques.

Depuis un certain nombre d'années, Eutelsat Americas met en œuvre des mesures d'économie d'énergie : éclairage naturel privilégié, ampoules basse consommation, capteurs de mouvement permettant de contrôler l'éclairage dans les espaces communs. Concernant les bureaux situés au siège d'Eutelsat en région parisienne, des « Comités verts » réunissant les fournisseurs, le bailleur des locaux et le prestataire de maintenance sont organisés afin d'identifier les mesures permettant de réduire la consommation d'électricité, comme le recours au système de GTB (gestion technique du bâtiment) ou l'installation d'ampoules basse consommation. Des actions de sensibilisation auprès des collaborateurs sont menées régulièrement.

Au téléport d'Hermosillo basé au Mexique, le site a procédé à la rénovation de son système de climatisation et au remplacement de la toiture vitrée de son bâtiment principal par des panneaux d'isolation thermique comprenant des puits de lumière naturelle.

Par ailleurs, la Direction des Systèmes d'Information du Groupe mène un projet de rationalisation des systèmes d'informations et des processus à l'échelle du Groupe. Voici les principales actions menées depuis 2016 :

- la mise en place d'un catalogue produit pour les serveurs et les postes de travail favorisant la « basse consommation » des machines informatiques et le respect de l'environnement ;
- la mise en place de machines de type « Blade » pour les serveurs, moins consommatrices d'énergie, avec des systèmes électriques par blocs ;
- la mise en veille des ordinateurs au bout de 20 minutes de non-utilisation ;
- le renouvellement des postes de travail tend désormais à se faire à la demande quand le poste n'est plus fonctionnel, et non plus systématiquement après trois ans.

Sous le nom de code projet « One Move IT », les équipes ont profité du déménagement du siège d'Eutelsat pour changer de technologie de virtualisation.

Cette migration a permis à Eutelsat de rationaliser ses équipements (serveurs). Le Groupe est passé de plus de 40 serveurs à 10, générant ainsi une économie à tous niveaux :

- économie de matériel (serveurs) ;
- économie d'énergie : la consommation électrique de ces équipements ayant été divisée par trois ;
- économie de frais pour la maintenance du *Datacenter* ;
- économie de temps d'administration (plus moderne et plus réactif, moins de serveurs à administrer, moins de licences à acheter) ;
- économie de sous-traitance.

Le Groupe a également migré l'ensemble des derniers serveurs physiques vers des serveurs virtuels.

De ce fait, aujourd'hui, le *Datacenter Corporate* du Groupe ne compte plus aucun serveur non virtualisé.

Cette étape critique a été réalisée sans coupure de service, permettant de rationaliser les équipements tout en générant des économies.

	Unités	2020
Consommation d'énergie en kWh (Groupe)	kWh	22 925 587

1.4.3.4.2 Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la Société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit

Le Groupe évalue les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre sur un périmètre élargi, en conformité avec l'article 173 de la loi de transition énergétique. Cette évaluation conduit à un total de 7 303 tonnes équivalent CO₂, dont le détail est présenté dans le tableau ci-dessous :

Postes significatifs d'émission de gaz à effet de serre	Émissions en tonnes équivalent CO ₂	Commentaire
Scope 1 (Consommation de fioul)	57,81	Fioul ou diesel utilisé pour le fonctionnement des téléports
Scope 2 (Consommation d'énergie sur les principaux sites d'Eutelsat)	5 626,2	Électricité pour les téléports et le siège du Groupe
Scope 3 (Déplacements professionnels des collaborateurs en avion + par véhicule motorisé + équipement pour les salariés d'Eutelsat S.A)	1 610,36	Bâtiments, équipements électroniques et informatiques
TOTAL	7 303	SCOPES 1+2+3
<i>Données couvrant plus de 90 % de l'effectif : Eutelsat S.A., Eutelsat Americas, Skylogic, Eutelsat Broadband Services et Eutelsat do Madeira Unipessoal LDA qui ont communiqué les informations.</i>		

Pour rappel, l'Agence spatiale européenne a évalué à 56 000 tonnes équivalent CO₂ les émissions engendrées par un satellite géostationnaire pour son cycle de vie (fabrication, lancement, exploitation, fin de vie).

Eutelsat a procédé cette année au lancement du satellite ELO Alpha. Faute de données précises communiquées sur les émissions de gaz à effet

de serre du cycle de vie d'un satellite en orbite basse, nous ne sommes pas en mesure d'extrapoler et de croiser les informations avec les données issues de l'agence spatiale européenne sur les satellites géostationnaires.

Les principaux postes d'émission pour les opérations terrestres sont les consommations d'énergie et les déplacements professionnels en avion. Sur ces postes, des projets sont en cours :

- énergie : voir ci-avant paragraphe 3.4.3.4.1 ;
- déplacements : la nouvelle procédure d'achats de déplacements, en place depuis 2017 pour harmoniser les modalités de voyage, a pour but d'en réduire le nombre et de promouvoir en parallèle l'usage des vidéoconférences.

Par ailleurs et pour rappel, Eutelsat S.A. a réalisé un bilan d'émission des gaz à effet de serre en 2018, pour le périmètre des émissions directes et indirectes liées aux consommations d'énergie (scopes 1 et 2 de la méthode officielle). Le total de ces émissions s'élève à 956 teqCO₂, venant en majeure partie des consommations d'électricité pour le téléport de Paris-Rambouillet, et des systèmes de climatisation.

Eutelsat Americas a pour sa part réalisé un bilan des émissions de gaz à effet de serre en 2017 sur le périmètre global, avec une évaluation de 2 522 teqCO₂, dont 1 514 teqCO₂ scopes 1 et 2.

1.4.3.4.3 Prise en compte des impacts du changement climatique

L'activité d'Eutelsat est peu exposée aux impacts du changement climatique.

1.4.3.5 Protection de la biodiversité

Les activités d'Eutelsat ont peu d'impact sur la biodiversité. Néanmoins plusieurs initiatives ont été prises dans ce domaine.

L'essentiel des terrains possédés par Eutelsat sur le site du téléport de Paris-Rambouillet qui n'est pas utilisé par la Société est loué à un agriculteur, qui s'est engagé par contrat à convertir sa production en agriculture biologique, et a commencé à mettre les terrains au repos dans ce but. Une partie des terrains du téléport est actuellement revalorisée en prairie fleurie.

Sur les sites des téléports d'Eutelsat Americas, des opérations de fumigation sont menées régulièrement avec des produits respectueux de l'environnement dans une logique de lutte antiparasitaire.

À Madère, l'installation de plantes et d'herbes indigènes dans les espaces verts est développée, tout comme l'usage de produits plus respectueux de l'environnement.

Sur le volet de la protection animale, Eutelsat s'est associé en novembre 2017 à la *Sigfox Foundation* en vue de promouvoir la protection des rhinocéros en danger d'extinction dans le cadre du projet « *Now Rhinos Speak* ». La mise en place et l'utilisation d'une plateforme sécurisée de traçage de rhinocéros ont été rendues possibles grâce à des liaisons satellitaires s'appuyant sur les ressources en orbite d'Eutelsat. Ce dispositif a permis à ce jour le suivi d'une dizaine de rhinocéros sauvages.

1.5 INFORMATION SOCIALE

1.5.1 EMPLOI

1.5.1.1 Effectif

L'effectif du Groupe a légèrement augmenté : 1 171 collaborateurs en 2020 (contre 1 005 en 2019). Les effectifs ont été comptabilisés différemment entre 2019 et 2020 à la suite d'un changement de méthodologie (voir 3.9 « Note méthodologique »). De plus, le Groupe a acquis Bigblu Broadband en octobre 2020, intégrant ainsi 126 employés au sein du Groupe. Ceci explique l'augmentation du nombre d'employés entre 2019 et 2020.

En France, près de 60 recrutements ont été réalisés (en augmentation de 33 % par rapport à 2019). Ces recrutements permettent d'anticiper les prochains départs en retraite et d'accompagner la transformation du Groupe.

Les filiales en France, en Italie, au Mexique, et, depuis 2017, au Moyen-Orient (ex-Noorsat) regroupent près de 84 % de l'effectif.

Eutelsat S.A. établit chaque année un bilan social qui récapitule en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'entreprise dans ce domaine. La période de référence servant à l'établissement du bilan correspondant à l'année civile.

Les ventilations de l'effectif par genre, âge et zone géographique sont présentées dans les tableaux d'indicateurs du domaine social au paragraphe 3.8.1.

	Unités	2020
EFFECTIF TOTAL	PERSONNES	1 171
Effectif hommes	personnes	775
Effectif femmes	personnes	396

1.5.1.2 Insertion des jeunes

Eutelsat est soucieux d'insérer les jeunes dans le monde du travail, plus particulièrement dans un contexte économique dégradé par la crise sanitaire. C'est pourquoi le Groupe a continué à recruter des alternants et des stagiaires en 2020. Ainsi, Eutelsat S.A. a recruté plus de 27 personnes en contrat d'apprentissage durant l'année 2020 et neuf personnes de moins de 25 ans ont été recrutées en CDI ou CDD.

Depuis fin 2020, le Groupe a lancé une campagne de recrutement appelé « *Job Booster* ». Cette campagne de recrutement est destinée aux jeunes diplômés afin qu'ils puissent trouver leur premier emploi face à ce contexte difficile. Cette opération de recrutement vise une trentaine de jeunes diplômés qui sont venus enrichir l'entreprise par leurs compétences et participent à la transformation d'Eutelsat.

1.5.1.3 Rémunérations

La rémunération des collaborateurs est constituée du salaire fixe, d'une prime éventuelle et du LTIP (« *Long-Term Incentive Plan* »).

Les critères de performance servant au calcul des primes sont alignés sur la performance du Groupe ou de ses Directions, et harmonisés pour l'ensemble du Groupe et de ses filiales.

Quant au LTIP, il repose sur des critères quantitatifs financiers ainsi que des critères RSE.

Eutelsat S.A.

Dès juillet 2000, un plan d'épargne entreprise (PEE) a été mis en place au sein d'Eutelsat S.A. : il permet de redistribuer des montants significatifs en complément des rémunérations dans le cadre d'un plan d'intéressement et de la participation.

Les salariés qui le souhaitent peuvent verser jusqu'à 5 000 euros par an dans le PEE. Eutelsat abonde ces versements à hauteur de 2 170 euros au maximum.

1.5.2 QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Entreprise de haute technologie opérant sur un marché mondial, Eutelsat s'engage à favoriser une culture d'entreprise internationale, à fédérer les collaborateurs autour d'un principe de valeurs et de pratiques communes, à attirer et fidéliser les talents et à garantir de bonnes conditions de travail. La place des femmes dans l'entreprise et le changement de vision sur le handicap font partie des priorités de la politique de gestion des ressources humaines.

La diversité culturelle est prépondérante au sein du Groupe, qui recensait à fin 2020 49 nationalités à travers les cinq continents. Cinq nationalités sont représentées au Conseil d'administration. Au 31 décembre 2020, le Groupe employait au total 48 % de son effectif (soit 569 salariés sur un total de 1 171) hors de France.

Pour renforcer sa cohésion et préserver son identité internationale, le Groupe met en œuvre une politique autour des axes suivants :

- la qualité de vie au travail et l'engagement des collaborateurs, mesurés à travers l'enquête *Bloom at work* ;
- l'organisation de séminaires et webinaires en interne, en France comme à l'étranger ;
- la mobilité de salariés français dans les implantations du Groupe à l'étranger.

1.5.2.1 Qualité de vie au travail et engagement des collaborateurs

Concernant Eutelsat S.A., le plan d'actions sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail a été publié en 2020 ; il aborde plusieurs thèmes autour de la qualité de vie au travail, tels que l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle, ou encore la déconnexion numérique, en rappelant la publication en 2017 d'une charte d'utilisation des outils numériques et en s'appuyant également sur les éléments concernant la déconnexion rappelés dans l'avenant à l'accord télétravail signé à l'été 2020.

Le plan d'actions évoque en outre le lancement du projet de déménagement du siège social qui s'est réalisé en octobre 2020. À cet effet, le plan d'actions sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail a rappelé que l'aménagement des nouveaux locaux avait été guidé par plusieurs principes fondamentaux. La qualité de vie au travail a constitué un véritable enjeu dans les réflexions sur l'organisation du déménagement autour de sujets tels que les espaces de travail très lumineux et spacieux avec un ratio de 1,8 place disponible à Issy-les-Moulineaux : pour 10 postes de travail, il existe huit positions collaboratives. En outre, des espaces de détente ont été créés, le confort visuel et acoustique ou encore un mobilier ergonomique ont fait partie des points d'attention. Enfin, une restauration collective de qualité s'adaptant aux besoins des collaborateurs a été mise en place. Elle offre plusieurs solutions de restauration avec des ambiances différentes et spécifiques.

Par ailleurs, dans l'axe de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, dite « LOM », un plan de mobilité a été instauré à la fin de l'année 2020 ; il recense et détaille les mesures prises en matière de déplacement des collaborateurs et instaure diverses nouvelles mesures à destination des déplacements verts : les bornes de recharge pour véhicules électriques dans le parc de stationnement, la mise en place d'ateliers de réparation pour les bicyclettes en sont des exemples concrets et novateurs. En outre, Eutelsat a instauré, notamment à la suite de plan de mobilité, un groupe de travail sur le covoiturage qu'elle souhaite promouvoir.

En France, des négociations ont été menées avec succès et ont abouti à la conclusion d'un accord en 2018 visant l'instauration d'un dispositif de compte-épargne-temps (CET). Les premiers CET ont été créés en 2019 ; ils permettent ainsi une gestion personnalisée par les salariés de leurs congés, pour adapter leur temps de repos à leurs besoins. Cet accord concrétise la volonté des partenaires sociaux de donner aux collaborateurs des mesures efficaces en faveur de leur qualité de vie au travail.

Pour le Groupe, un axe fort de développement de la qualité de vie au travail a été la mise en place et le déploiement du télétravail, d'abord au Mexique et en Italie, puis en France, suivie par d'autres pays, comme la Russie et notre filiale à Dubaï. Depuis l'instauration du télétravail, certaines régions ont même vu leurs modalités élargies ou assouplies dans un esprit de confiance et de culture de la performance.

En France, un accord a été signé en 2019 permettant de créer un dispositif spécifique pour soutenir autant que possible tout collaborateur confronté à une situation familiale grave : le don de jours de repos.

Ce dispositif traduit l'esprit de cohésion, de solidarité et d'entraide au sein d'une même communauté de travail en reflétant de manière concrète les valeurs d'Eutelsat, notamment le respect et l'esprit d'équipe.

Pour aller plus loin dans cette prise en compte de l'accompagnement des aidants, fin 2019, des réflexions sur l'accompagnement des proches aidants ont été initiées et devraient porter leurs fruits en 2021. Dans cette même optique, une réflexion est menée en 2020 en Italie visant à instaurer un dispositif similaire et à promouvoir, de manière concrète, la solidarité et les valeurs du Groupe.

Dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux, une ligne d'écoute téléphonique externalisée (service Psya) permet aux salariés d'Eutelsat S.A. d'accéder à un service d'écoute mené par une équipe de psychologues cliniciens diplômés.

Les valeurs d'entreprise, catalyseur de l'engagement des collaborateurs

La Charte éthique publiée en 2018 rappelle la mission de l'entreprise et mentionne ses valeurs clés ainsi que ses engagements à l'égard de ses clients, ses partenaires et ses salariés. Déployé depuis l'exercice précédent auprès de 200 salariés du Groupe répartis dans toutes les filiales, le programme « One Eutelsat » a mobilisé l'ensemble des managers, dont les membres du Comité exécutif. Catalyseur de l'engagement des collaborateurs, ce programme a permis de fédérer les salariés concernés autour des valeurs communes du Groupe et de renforcer leurs compétences managériales, en mettant l'accent sur les comportements professionnels, l'intelligence émotionnelle, la bienveillance managériale et le capital humain. Ces valeurs ont pu être communiquées et partagées auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe dans le cadre d'ateliers de formation.

Le Groupe a lancé en 2020 l'initiative ONE Talk. Cette initiative a pour but de faire connaître à l'ensemble des collaborateurs du Groupe la stratégie du Groupe et les actions portées par les différentes clés du Groupe. Plusieurs sessions ont eu lieu avec notamment la Direction commerciale, la Direction Stratégie ainsi que la Direction Éthique et *Compliance* qui leur ont permis d'avoir une vue d'ensemble des activités du Groupe.

L'adhésion des collaborateurs au Groupe et leur satisfaction au travail sont mesurées régulièrement et pilotées depuis l'exercice précédent via la méthodologie *Bloom at work* qui combine solution numérique et accompagnement personnel, interrogeant les salariés sur leur sentiment d'adhésion aux valeurs d'Eutelsat et leur mise en œuvre. En 2020, la campagne qui a été menée a révélé un taux d'adhésion à 8,6/10. Grâce au détail des résultats par équipe, les managers peuvent définir et mettre en place des actions pour traiter les points signalés comme pouvant être améliorés.

1.5.2.2 Identification, développement et fidélisation des talents

Début 2020, un processus renouvelé de « *Talent review* » a été lancé, dans la droite ligne du programme *Rising Star* mené sur deux exercices, à destination des cadres à haut potentiel.

Il s'appuie sur le SIRH du Groupe, couvre l'ensemble des pays et des équipes et prévoit une approche « *bottom-up* » qui permet des échanges par équipe/département, puis au niveau du Comité exécutif du Groupe.

Ce processus a pour objectif :

- d'identifier, développer et fidéliser un vivier de talents (hauts potentiels et « experts clés ») ;
- d'enrichir les plans de succession du Groupe ;
- d'établir les analyses SWOT des organisations et élaborer des plans d'actions axés sur la gestion des compétences (formation, recrutement, partenariat) et l'optimisation des organisations et des processus métier.

D'autres actions en faveur de salariés se pérennisent au fil des ans, telles que le plan de fidélisation à long terme destiné à environ 30 collaborateurs du Groupe.

Eutelsat a par ailleurs étoffé sa présence sur les réseaux sociaux pour tisser et renforcer d'autres liens avec ses collaborateurs ou plus généralement les personnes intéressées par son activité.

1.5.2.3 Organisation du travail

1.5.2.3.1 Innovation collaborative

Eutelsat est actif dans le domaine de la transformation digitale, vecteur d'harmonisation des cultures de l'entreprise, des processus et des outils, dans le cadre du programme One Eutelsat.

Le nouveau portail intranet du Groupe lancé en mai 2019 met à disposition des collaborateurs par un point d'entrée unique leurs outils métier désormais harmonisés, et l'ensemble des informations et documents pratiques utiles. L'évolution des usages digitaux a fait évoluer cette année encore l'ergonomie ainsi que certaines des fonctionnalités de cet outil pour mieux répondre aux attentes des utilisateurs, une plus grande place étant désormais accordée à des contenus éditoriaux touchant au quotidien des collaborateurs.

1.5.2.3.2 Organisation du temps de travail

En matière d'organisation du travail, Eutelsat respecte les prescriptions et les règles de l'OIT. La Direction du Groupe assure que l'ensemble de ses filiales, tant en France qu'à l'étranger, sont en conformité avec les réglementations locales en matière d'emploi, y compris celles relatives au temps de travail.

Au niveau du Groupe, 100 % des salariés du Groupe appliquent la durée légale de 40 heures. En France, où travaillent 52 % des salariés du Groupe, la Direction applique la durée légale de 35 heures de travail hebdomadaire pour les salariés non cadres qui représentent 11 % de l'effectif. La grande majorité (89 %) des salariés ayant le statut de cadre sont au forfait jours avec une moyenne de 212 jours travaillés par année, permettant ainsi une organisation plus souple de leur temps de travail. Les salariés bénéficient de six semaines de congés payés. Les cadres disposent également de 13 jours de RTT.

Plusieurs accords d'entreprise signés avec les représentants du personnel, abordent le thème du temps de travail, à l'instar des accords sur le

compte épargne temps ou le télétravail, signés en 2018.

Les filiales ont mis en œuvre une politique de congés payés conformément aux lois et règlements du travail dans les juridictions où Eutelsat opère, et pour certaines d'entre elles, des dispositions et avantages complémentaires concernant les congés.

Bien au-delà des seuls aspects techniques du travail à distance, le télétravail (voir paragraphe 3.5.3.2) s'inscrit dans le projet d'entreprise en faveur de la culture de performance et de responsabilisation des équipes. Il associe les collaborateurs à l'élaboration de nouvelles modalités de répartition du travail entre les bureaux et le domicile. C'est en ayant ces principes à l'esprit qu'un avenant à l'accord télétravail a été signé en juillet 2020 par les partenaires sociaux en France.

1.5.3 RELATIONS SOCIALES

La Direction du Groupe cherche à poursuivre un dialogue social fructueux pour le bien-être de ses employés partout dans le monde, en restant en conformité avec les pratiques locales du pays où il exerce ses activités. La Direction des Ressources Humaines du Groupe s'efforce d'harmoniser les pratiques et dispositifs d'un pays à l'autre dans l'objectif de renforcer l'esprit « *One Team* », valeur affirmée au sein du Groupe.

1.5.3.1 Organisation du dialogue social

Eutelsat accorde une place importante au dialogue social et à la qualité du climat social, comme en témoigne le dialogue permanent entre les partenaires sociaux. Le déploiement de la plateforme « My HR Planet » au niveau du Groupe permet de s'appuyer sur un outil d'intégration et de dialogue social. Il est désormais accessible via le portail intranet du Groupe.

Au sein de sa principale filiale Eutelsat S.A., le Groupe respecte en tout point la liberté syndicale et promeut le dialogue par le biais des négociations collectives. À la suite des ordonnances de septembre 2017, les partenaires sociaux d'Eutelsat ont opté d'un commun accord pour la prolongation des mandats existants pour une durée d'un an. Les élections professionnelles de novembre 2018 ont permis la mise en place d'un CSE. Au cours des années 2019, 2020, l'entreprise a démontré sa capacité à développer le dialogue social avec ces nouvelles instances et à mettre en application leur nouveau rôle qui avait notamment fait l'objet d'un accord en 2018.

Eutelsat S.A. a mis en œuvre un accord sur le droit syndical régissant notamment les relations entre les partenaires sociaux. L'Intranet où sont notamment accessibles les accords d'entreprise est également un outil de communication sur ces sujets. Par ailleurs, à l'occasion des résultats annuels et semestriels, des réunions ont lieu pour revenir sur les faits marquants de l'année ou du semestre et présenter les résultats du Groupe au personnel.

Une dynamique de co-construction est mise en œuvre avec l'ensemble des parties prenantes grâce notamment à la constitution de groupes de travail paritaires autour de plusieurs sujets clefs. Ainsi, les mesures liées au retour au bureau dans le cadre de la pandémie de Covid-19 ont-elles été co-construites avec la représentation du personnel, démontrant une réelle maturité des acteurs en matière de dialogue social et de santé/sécurité.

Plus qu'un support à la communication et au dialogue, le portail intranet disponible pour l'ensemble du Groupe constitue un vecteur de changement des modes de travail dans le contexte de la digitalisation de l'entreprise.

1.5.3.2 Bilan des accords collectifs

Ce chapitre concerne principalement Eutelsat S.A., dont les accords collectifs sont publiés sur l'Intranet de la Société.

Les partenaires sociaux d'Eutelsat S.A. mettent en avant la responsabilité d'entreprise :

- Des entretiens de seconde partie de carrière sont menés chaque année avec les salariés qui le souhaitent afin de dresser un bilan des expériences et des compétences et d'accompagner le salarié dans ses souhaits de mobilité.
- Couplé à l'accord sur le contrat de génération signé en novembre 2016, l'entreprise propose aux salariés en fin de carrière un dispositif de temps partiel avec maintien des cotisations retraite à taux plein, ainsi que des aménagements pour accompagner leur départ à la retraite.
- En 2018, deux accords sur le compte épargne temps d'une part, et sur le télétravail d'autre part, ont été signés, ces deux dispositifs étant déployés au sein d'Eutelsat S.A. depuis 2019 ; des dispositifs similaires en matière de télétravail ont également vu le jour dans plusieurs filiales comme en Italie.
- En 2019, les partenaires sociaux ont mis en place un accord régissant le don de jours de repos entre collaborateurs, définissant des modalités et des règles d'application tant pour la société Eutelsat que pour les salariés donateurs et bénéficiaires du don. Cet accord traduit l'esprit de cohésion et de solidarité qui s'exprime en soutien à tout collaborateur confronté à une situation familiale grave.

En ce qui concerne les dispositifs relatifs à l'égalité professionnelle et au contrat de génération, un bilan des mesures préconisées est dressé chaque année. Ce bilan est présenté aux représentants du personnel.

1.5.4 SANTE, SECURITE, BIEN-ETRE AU TRAVAIL

À l'exception des téléports, l'activité du Groupe s'effectue dans des immeubles de bureaux. En conséquence, la grande majorité des salariés ne sont exposés à aucun risque particulier de sécurité ou de santé.

1.5.4.1 Conditions d'hygiène et de sécurité

En France, le Document unique d'évaluation des risques professionnels recense les risques, mis à jour tous les ans par les services de sécurité des sites d'Issy-les-Moulineaux et du téléport de Paris-Rambouillet. Ce document comporte une procédure spécifique au traitement des risques psychosociaux et diffusée sur l'Intranet de la Société. Il a été non seulement adapté à trois reprises au cours de l'année 2020 afin de tenir compte de la pandémie de Covid-19 mais également a fait l'objet d'une refonte totale pour le site d'Issy-les-Moulineaux à la suite au déménagement au début de l'année 2021. Mais cette pandémie a aussi été l'occasion de laisser s'exprimer la valeur « *One Team* » au travers de l'aide apportée, en 2020, aux sociétés du Groupe situées les unes après les autres dans des zones de circulation du virus (envoi de masques, gel hydroalcoolique, etc.).

Sont détaillées ci-après les actions menées dans différents domaines en lien avec la santé et la sécurité des collaborateurs.

Santé

Eutelsat S.A. (France) garantit un système de santé et de retraite à tous ses salariés, notamment au travers de la mutuelle et de la prévoyance ainsi qu'une retraite complémentaire. Les salariés de plus de 50 ans se voient proposer un bilan de santé complet pris en charge par Eutelsat S.A. et renouvelable tous les trois ans. Spécialisé dans le domaine de la prévention, le centre médical réalise des bilans de santé dont le but est d'éviter des dysfonctionnements majeurs liés à la maladie en proposant une prestation médicale de très haute qualité. Comme le rappelle le centre, ce bilan permet également d'améliorer l'hygiène de vie en réduisant les impacts néfastes liés aux différents troubles de l'alimentation, du sommeil ou du stress. Un suivi particulier est effectué pour les contrôleurs.

Déplacements

Concernant les collaborateurs en déplacement à l'étranger, une procédure est en place, avec des niveaux d'approbation qui varient selon l'évaluation du risque pays, et l'adhésion à un service de soutien à l'étranger. Des formations globales sur les risques relatifs aux voyages sont dispensées, ainsi que des formations spécifiques aux risques liés à certains pays.

1.5.4.2 Ondes électromagnétiques

Le sujet de l'exposition aux ondes électromagnétiques fait partie également des risques liés à l'environnement. Voici le commentaire émis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur ce point :

« Par le biais de son projet EMF, l'OMS a mis sur pied un programme pour contrôler la littérature scientifique publiée sur les fréquences électromagnétiques, afin d'évaluer les effets sur la santé de l'exposition à des fréquences allant de 0 à 300 GHz, afin de donner des avis sur les dangers éventuels et de trouver les mesures adéquates pour les atténuer. Après des analyses internationales approfondies, le Projet international EMF a fait la promotion de la recherche pour combler les lacunes dans les connaissances, à la suite de quoi les gouvernements nationaux et des instituts de recherche ont financé des travaux de recherche sur les fréquences électromagnétiques à hauteur de 250 millions de dollars U.S. au cours des dix dernières années.

Si l'on peut s'attendre à ce que l'exposition aux champs RF des stations de base et des réseaux sans fil n'ait aucun effet sur la santé, l'OMS préconise néanmoins des recherches pour déterminer si l'exposition plus intense aux radiofréquences des téléphones mobiles pourrait avoir des effets sur la santé. ¹¹ ».

Afin de protéger les salariés des téléports d'Eutelsat contre l'exposition aux ondes électromagnétiques, la Société prend certaines précautions, détaillées ci-dessous pour la France :

Tests et accès aux installations

- Des tests périodiques mesurant les rayonnements et leur impact sont menés au téléport de Paris-Rambouillet, les derniers datant de 2019.
- Toutes les antennes du téléport de Paris-Rambouillet sont testées conformément au test ESVA (*Earth Station Verification and Assistance*) afin d'assurer la qualité des installations et de détecter les radiations éventuelles situées au-delà des normes acceptables. Partie intégrante de toutes les activités ESVA, le diagramme de rayonnement de l'antenne est mesuré. Cela permet de prendre des mesures correctives en cas de lacunes survenues pendant le processus d'installation (comme l'excès de tolérance mécanique de surface, etc.). Un diagramme de rayonnement sert de base à la détermination de la densité de spectre maximale EIRP (*Equivalent Isotropically Radiated Power*) admissible qui ne doit pas être dépassée par une transmission provenant de la station testée. Les normes sont établies par Eutelsat afin d'être conformes aux réglementations nationales et internationales (UIT) concernant les fréquences radio.
- L'accès aux installations présentant un risque potentiel élevé d'exposition (nombre restreint d'antennes situées près du sol) est strictement contrôlé par des barrières ou indiqué par des marques au sol.

11 https://www.who.int/topics/electromagnetic_fields/fr/ – https://www.who.int/health-topics/electromagnetic-fields#tab=tab_1.

Sensibilisation et formation

- Tous les salariés travaillant près des antennes sont sensibilisés aux risques éventuels dus à l'exposition.
- Formation des nouveaux salariés sur plusieurs sites.
- Formation des équipes locales de sécurité sur plusieurs sites.
- Exercice d'évacuation sur plusieurs sites.

Les autres téléports en Italie, au Mexique et Madère ont mis en œuvre des procédures similaires.

1.5.4.3 Représentation du personnel pour les questions de santé/sécurité

En France, l'instance représentative du personnel en charge de la santé, de la sécurité et des conditions de travail est la commission SSCT, partie intégrante du CSE. Elle est l'interlocuteur privilégié de l'entreprise pour ces sujets. Elle se réunit plusieurs fois dans l'année, et au moins une fois par trimestre. Ses attributions et son rôle sont définis dans l'accord de transformation du dialogue social – accord relatif au fonctionnement du Comité social et économique, signé en 2018.

En Italie, des représentants internes des organisations syndicales, dénommées RLS (« *rappresentante dei lavoratori per la sicurezza* ») sont en charge des aspects relevant de la sécurité des salariés. Un salarié est également en charge de la sécurité des installations ainsi que de la formation obligatoire en matière de santé et de sécurité pour tous les salariés ; ce salarié est appelé « *Preposto alla sicurezza* ». Enfin, le service RH organise les visites médicales périodiques pour les salariés.

Au sein du Groupe, 80 % des effectifs sont salariés d'entités bénéficiant d'une instance de représentation du personnel. C'est le cas en France, en Italie et au Mexique.

1.5.4.4 Accidents du travail et maladies professionnelles

En 2020, 13 accidents du travail ont été constatés à l'échelle du Groupe, dont cinq en France et huit en Italie, pour un total de 39 jours d'absence suite à trois de ces accidents.

Une maladie professionnelle a été constatée dans la zone Moyen-Orient.

	Unités	2020
Taux de fréquence (Eutelsat S.A.)	Nombre	4,72
Taux de gravité (Eutelsat S.A.)	Nombre	0,037
Taux d'absentéisme (Eutelsat S.A.)	%	4,12

1.5.5 FORMATION ET GESTION DE CARRIERE

1.5.5.1 Développement des compétences

Afin de rester compétitif, le Groupe offre à ses salariés des programmes de formation qui leur permettent d'être plus efficaces dans leur travail au quotidien ou d'acquérir de nouvelles compétences à même d'accompagner les évolutions des métiers du Groupe. À cette fin, en dépit de la situation de crise sanitaire, Eutelsat S.A. a engagé en 2020¹² des dépenses en faveur de la formation de ses salariés, couvrant une grande variété de disciplines et de thématiques en réponse aux enjeux du Groupe.

Les formations ont porté sur :

- la cyber-sécurité ;
- la lutte contre la corruption : 100 % des salariés du Groupe (hors Bigblu Broadband) ont été formés à travers un module de *e-learning* sur ce sujet ;
- des aspects réglementaires et techniques dans les domaines des communications par satellites ou des systèmes informatiques ;
- la gestion de projets, du temps, des priorités ;
- les langues vivantes, en particulier anglais et français langue étrangère ;
- le développement personnel : confiance en soi, communication constructive, prise de parole en public ;
- les fonctions support : ressources humaines, finance, droit ;
- les outils informatiques.

Le Groupe continue à promouvoir les initiatives digitales incluant des cours en ligne, MOOC, *e-learning*, « *blended learning* », etc.

¹² Part de masse salariale consacrée à la formation pour Eutelsat S.A. : 2 %.

1.5.5.2 Carrières et mobilité

En France et dans chaque pays où Eutelsat est implanté, des entretiens annuels de la performance sont menés par les managers avec le soutien du SIRH de l'entreprise. Un entretien professionnel a également été mis en place : il peut être mené en parallèle des entretiens annuels de performance, et doit être conduit chaque année. Ces entretiens permettent d'accompagner les salariés dans leur souhait de mobilité et de développement des compétences.

En France, Eutelsat S.A. a conservé le principe d'un entretien de deuxième partie de carrière, notamment pour les seniors (45 ans et plus) ouvert depuis 2015 à l'ensemble des salariés. Une bourse d'emploi a été créée avec l'appui du SIRH permettant de diffuser toute vacance de poste en amont sur l'Intranet ; tout candidat interne qui se porte candidat à un poste est reçu en entretien.

1.5.6 DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES

1.5.6.1 Égalité entre les femmes et les hommes

La représentation des femmes dans l'entreprise et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sont une priorité pour l'entreprise. Le Comité exécutif s'est saisi de ces questions pour faire progresser l'entreprise dans ce domaine. À l'échelle du Groupe, un Comité diversité a été instauré et a débuté ses travaux le 3 juin 2019, en s'intéressant en particulier à la place des femmes dans l'entreprise. Le taux de féminisation dans le Groupe est de 33,8 %. L'objectif est fixé à 1 % de femmes en plus dans le Groupe en 2023 par rapport à 2020 ainsi que 5 % de femmes en plus dans le *top management* du Groupe (top 100) en 2023, et fait partie des critères de rémunération variable à long terme de novembre 2019. Le plan s'accompagne de mesures concernant le dispositif des congés paternité, lequel a été étendu à plusieurs pays : Italie, Singapour, Dubaï, Mexique, des actions de sensibilisation et de lutte contre les biais cognitifs auprès des collaborateurs et des managers, ainsi que des actions d'éducation menées en partenariat avec des ONG (Fondation CGénial, Junior Achievement).

En 2021, Eutelsat S.A. a reçu la note de 91/100 à l'index d'égalité professionnelle, soit une augmentation de 2 points par rapport à 2020. Cela récompense la politique d'égalité entre les femmes et les hommes qui a été mise en place ces dernières années.

En France, un nouveau plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle et de la qualité de vie au travail a été défini fin 2020 en vue de son déploiement en 2021. Il fait suite au précédent plan d'action datant de 2019 et porte sur l'accès à l'emploi, la promotion professionnelle, la rémunération effective, l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice des responsabilités familiales. Des objectifs et des indicateurs ont été fixés pour chacun de ces indicateurs. La commission sur l'égalité professionnelle se réunit au minimum une fois par an pour assurer le suivi de ce plan d'action.

Un budget spécifique est alloué aux dispositifs d'ajustement des salaires. La prise des congés de paternité est également encouragée. Depuis 2009, Eutelsat S.A. complète à cet effet, les indemnités journalières de sécurité sociale versées aux pères dans le cadre d'un maintien des rémunérations. Depuis fin 2020, Eutelsat étudie les nouvelles modalités du congé de paternité prévues par le gouvernement français, en gardant à l'esprit ses actions menées à l'étranger.

Les données sur l'emploi, la formation, et les rémunérations par genre sont présentées dans le tableau des indicateurs sociaux à la fin du document.

En Italie, Eutelsat est membre de l'association Valore D depuis 2019. Cette association de 200 entreprises fait la promotion de la mixité et de la culture inclusive dans les entreprises et organisations. Faire partie du réseau Valore D permet aux entreprises de se positionner comme une voix puissante et influente sur la diversité et l'inclusion, et donne accès à un réseau composé d'entreprises internationales qui sont déjà engagées dans la diversité et l'inclusion, favorisant ainsi une collaboration fructueuse.

Au niveau du Groupe, un dispositif de congé paternité est également instauré, visant à permettre au jeune père de participer à la gestion des tâches du foyer. Dans plusieurs pays, le Groupe a souhaité faire bénéficier les jeunes pères d'un nombre de jours de congé paternité supérieur au congé légal. À titre d'exemple, en Italie, cinq jours supplémentaires sont accordés par l'entreprise, pour atteindre au total un congé paternité de 12 jours. Au Mexique, la durée du congé paternité a doublé pour atteindre désormais 10 jours. En France, le congé paternité légal est de 11 jours, mais des réflexions sur son prolongement ont été initiées en 2020 et se poursuivent, comme explicité *supra*, en 2021.

1.5.6.2 Emploi et insertion des personnes handicapées

Le Groupe emploie 16 personnes en situation de handicap (contre 19 en 2019), dont six pour Eutelsat S.A.

Eutelsat s'efforce également de reclasser dans l'entreprise les salariés qui seraient déclarés inaptes à leur poste de travail. La Société travaille aussi avec des agences de recrutement sensibilisées à l'insertion des personnes en situation de handicap.

Eutelsat S.A. reverse une partie de ses fonds collectés au titre de la taxe d'apprentissage à des établissements dont le cœur de métier est de favoriser l'enseignement aux personnes nécessitant une deuxième chance et de permettre l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Au nom des valeurs de respect, de confiance et de courage qu'elle promeut, Eutelsat entend favoriser la compréhension du handicap en entreprise et lutter contre les préjugés. À cet effet, une action de sensibilisation a été menée avec APF en France en 2019. Des ateliers ludiques et interactifs ont été proposés à l'ensemble des salariés en vue de changer leur vision du handicap, qu'il soit visible ou invisible. Eutelsat souhaite poursuivre à l'avenir cette pratique, à travers l'organisation de nouvelles journées thématiques, l'objectif de l'entreprise étant de lever les biais sur le handicap.

1.5.6.3 Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité

Le contexte international et multiculturel, ainsi que la conformité aux réglementations locales ont conduit Eutelsat à mettre l'accent sur les compétences et la diversité, excluant toute forme de discrimination dans les processus de gestion des ressources humaines. Une attention particulière sur ces points est portée lors du processus de recrutement, pour lequel l'entreprise s'appuie en France sur Mozaïc RH, un prestataire spécialisé.

La diversité et en particulier le multiculturalisme sont des facteurs clés de la réussite d'Eutelsat.

1.5.7 RESPECT DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

Toutes les filiales d'Eutelsat sont en conformité avec les principes et conventions de l'OIT dans les pays où ces conventions fondamentales sont applicables.

1.5.7.1 Respect de la liberté d'association et de négociation collective

Toutes les filiales d'Eutelsat ont déclaré être en conformité avec l'ensemble des réglementations en matière de droit à la négociation collective dans les pays où elles exercent leurs activités.

Le Groupe applique une stricte neutralité politique, religieuse et philosophique. Le Groupe n'accorde aucun don aux candidats politiques, aux élus ou aux partis politiques. Les salariés sont autorisés à prendre part aux activités politiques à titre personnel, à l'extérieur des locaux de l'entreprise, sans toutefois utiliser l'image du Groupe pour appuyer leurs convictions personnelles. Ces principes s'appliquent dans le respect de la liberté d'expression des salariés et de leurs représentants.

1.5.7.2 Lutte contre la discrimination en matière d'emploi

Le Groupe respecte les principes édictés par les conventions de l'Organisation internationale du travail.

1.5.7.3 Interdiction du travail forcé

Toutes les filiales du Groupe respectent les principes de l'Organisation internationale du travail.

1.5.7.4 Interdiction du travail des enfants

Toutes les filiales du Groupe respectent les principes de l'Organisation internationale du travail.

1.6 SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

Compte tenu de la nature très technique des activités d'Eutelsat, il est fait appel à un nombre limité de grands fournisseurs ou sous-traitants qui fabriquent et lancent des satellites du Groupe. En plus de fournir à Eutelsat des satellites conformes au droit de l'espace français, ces principaux fournisseurs essentiellement situés en Europe et aux États-Unis sont assujettis à des standards élevés en matière de responsabilité sociale.

En ce qui concerne la politique d'achat de produits et de services, la Direction des Achats d'Eutelsat s'assure que les principaux fournisseurs ont mis en place une politique prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux : une charte fournisseurs est en vigueur pour répondre à cette ambition.

Les principes et procédures de contrôle des fournisseurs sont appliqués sur l'ensemble du Groupe Eutelsat, ainsi que les clauses environnementales et sociales, tout en les adaptant aux réglementations locales.

Tous les collaborateurs amenés à échanger avec nos fournisseurs sont spécifiquement sensibilisés et formés sur les risques,

Les appels d'offres contiennent un engagement de respect de charte éthique. Les contrats d'achats contiennent toujours des clauses stipulant l'obligation de respect des réglementations, d'interdiction d'emploi de personnels non déclarés, de lutte contre la corruption, etc. Pour les fournisseurs de produits, la fiche descriptive des produits est en principe jointe ou fournie à la demande.

Par ailleurs dans le cadre du respect de la loi Sapin II les contrôles renforcés sont en place :

Tous les fournisseurs font l'objet de contrôle avant leur création :

- La création des fournisseurs est centralisée à la Direction des Achats Groupe.
- Vérification des fournisseurs avant création sur la base d'un questionnaire spécifique et du World-Check.
- Évaluation et classification du risque fournisseur sur la base de critères (activité du fournisseur, pays d'immatriculation de la société...) définis conjointement avec la Direction juridique sur la base des recommandations de l'AFA.
- Les fournisseurs à risque élevé sont étudiés et validés par le Comité de *compliance*, voire par le Comex en cas de risque particulièrement élevé.
- Les fournisseurs à risque font l'objet d'un suivi renforcé.

Pour les fournisseurs existants :

- Tous les fournisseurs avec lesquels Eutelsat est déjà en relation font l'objet d'une évaluation complète lorsqu'Eutelsat envisage de conclure un nouveau contrat ou de renouveler un contrat en cours avec eux, ou lorsqu'un changement significatif concernant le fournisseur est identifié.
- Les fournisseurs existants doivent être contrôlés tous les deux ans en cas de risque élevé ou particulièrement élevé, ou tous les trois ans en cas de risque faible ou modéré.

Par ailleurs concernant les apporteurs d'affaires/agents, un processus de validation est en place, débutant par l'expression d'un besoin validé par le Directeur commercial puis un questionnaire interne et externe à l'attention de l'agent, avant des diligences confiées à un prestataire spécialisé.

À la réception de l'avis du prestataire, le Comité de *compliance* d'Eutelsat décide d'autoriser ou de refuser la contractualisation avec l'apporteur

d'affaires.

Pour les apporteurs d'affaires qui sont renouvelés, une diligence allégée est demandée tous les deux ans.

À l'image des apporteurs d'affaires, les lobbyistes font eux aussi l'objet d'une procédure de « *due diligence* » distincte, avec l'assistance d'un prestataire spécialisé et la décision du Comité de *compliance* d'Eutelsat.

1.7 ACTIONS ENGAGEES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME

1.7.1 DROITS HUMAINS

Eutelsat s'engage à respecter les droits humains là où le Groupe exerce ses activités, en particulier la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

Eutelsat a adhéré en 2019 aux principes d'actions du *Global Compact* des Nations Unies.

Eutelsat a intégré dans ses Conditions Générales de Ventes une disposition par laquelle chaque partie au contrat garantit qu'elle est en conformité avec les lois et règlements applicables en matière de travail des enfants et de droits fondamentaux de l'Homme.

1.7.2 LES BROUILLAGES, UNE ATTEINTE A LA LIBERTE DE L'INFORMATION

À partir de 2009, Eutelsat a constaté un accroissement substantiel du nombre et des durées des incidents de brouillages intentionnels de ses satellites. Le brouillage intentionnel est défini comme une situation où les interférences sur les réseaux satellitaires d'Eutelsat ont une dimension manifestement délibérée, pour perturber, ou même empêcher la diffusion de certaines chaînes de télévision. Par définition, les brouillages délibérés sont une atteinte à la liberté de l'information, consacrée par l'article 19 de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* (1948), puis par le Pacte sur les droits civils et politiques de l'ONU (1966). Ce dernier, contraignant pour les États signataires, dispose à l'article 19.1 que « toute personne a droit à la liberté d'expression ; ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix ». La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme (article 10) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui a valeur de traité européen, ajoutent que la liberté d'information ne doit pas être restreinte par l'ingérence des autorités publiques. Ainsi la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne dispose à l'article 11 que « toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontières ». Enfin, l'article 11 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (1789) rappelle que « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi ». La DDHC appartenant au bloc de constitutionnalité français, ce principe a valeur constitutionnelle.

De nombreux brouillages ou piratages des signaux ont également eu lieu au moment de grands événements sportifs et sur les chaînes sportives. Eutelsat est partenaire des éditeurs de contenus pour lutter contre les piratages.

1.7.3 LES ACTIONS MISES EN PLACE POUR COMBATTRE LES BROUILLAGES INTENTIONNELS

Eutelsat mène un suivi permanent des brouillages intentionnels, de leur origine, lorsque celle-ci peut être identifiée et des chaînes perturbées. Le Groupe est membre du *Satellite Interference Group*, dont la mission est de maintenir le niveau d'interférences à son plus bas. Dans ce cadre, Eutelsat utilise le système de « *Carrier ID* » (CID), un code embarqué contenant des informations de contact, qui permet aux opérateurs de satellites d'identifier rapidement et facilement la source d'une transmission responsable de brouillage. En lien avec les représentants de cette organisation, et du GVF, Eutelsat œuvre à la réflexion sur les actions à mener contre les brouillages délibérés, qui doivent s'adosser sur une meilleure géolocalisation de l'origine du signal et sur la constitution d'un référentiel réunissant toutes les données pertinentes sur cette question.

Les brouillages intentionnels sont également illégaux au titre de l'article 45 de la Constitution de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de l'article 15 du Règlement des radiocommunications. C'est pourquoi l'Agence nationale des fréquences (ANFR) dépose systématiquement une plainte à l'UIT et à l'encontre des autorités des territoires à partir desquels les brouillages ont été géolocalisés.

Par ailleurs, à la suite des initiatives auxquelles Eutelsat a activement contribué, le Bureau des radiocommunications de l'UIT préconisait de mettre en place une série de mesures permettant de renforcer la réglementation sur la question des brouillages. Il proposait notamment de pouvoir mobiliser un réseau de stations indépendantes destinées à mieux surveiller le phénomène (signature à l'UIT d'un memorandum de coopération), afin d'accroître et/ou confirmer la géolocalisation d'interférences délibérées.

Face aux moyens et outils de l'UIT jusque-là limités pour traiter et réduire les cas de brouillages intentionnels, dont les satellites d'Eutelsat ont

été largement victimes ces dernières années, la France avait par ailleurs été à l'initiative d'une proposition de résolution sur le sujet, soumis, après discussion au sein de la CEPT, comme proposition commune européenne pour la Conférence des plénipotentiaires de l'UIT d'octobre-novembre 2014.

Grâce au soutien de nombreux États, et à la mobilisation de la communauté satellitaire et de ses clients, chaînes internationales de télévision notamment (EBU, BBC, BBG...), une résolution COM5/2 concernant les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales a pu être adoptée lors de la conférence.

Celle-ci renforce les moyens dont dispose l'Union pour éviter les brouillages préjudiciables en promouvant le partage des meilleures pratiques :

- la capacité désormais attribuée à l'UIT de mobiliser un réseau de stations de contrôle indépendantes pour confirmer des situations de brouillage intentionnel ;
- la géolocalisation des brouillages ;
- l'établissement, par l'UIT, d'une base de données recensant ces situations.

Eutelsat contribue enfin, et continuera de contribuer, à l'évolution de la réglementation en apportant son support aux travaux des instances internationales compétentes (UIT, COPUOS) et de leurs interlocuteurs, autorités nationales (ANFR) et organisations internationales (EUTELSAT IGO).

Par ailleurs, Eutelsat suit avec attention les questions soulevées par la protection des droits de propriété intellectuelle, notamment la diffusion de contenus par des chaînes « pirates ». Ainsi le Groupe est membre depuis mars 2014, d'une coalition antipiratage regroupant les acteurs clés de l'industrie (opérateurs de satellites, fournisseurs de contenus, distributeurs, annonceurs...) en Afrique du Nord et Moyen-Orient (<http://menaapc.org/index.html>), qui vise notamment à surveiller le piratage sur la télévision par satellite, à prendre toutes les mesures destinées à la faire cesser (notification systématique des violations aux distributeurs concernés), à veiller que toutes les informations concernant les chaînes pirates soient partagées et à mobiliser l'attention sur les conséquences du piratage.

1.8 INDICATEURS

La structure des indicateurs est celle indiquée dans le Code de commerce pour le reporting extra-financier. La correspondance avec l'élément d'information répertorié par le standard GRI est indiquée lorsqu'elle existe, ainsi qu'une liste des éléments d'information GRI publiés dans la DPEF. Pour la partie sociale, dans le comptage des effectifs, la filiale Bigblu Broadband, intégrée au sein du Groupe fin octobre, a été incluse. Celle-ci n'a pas été incluse pour le reste des indicateurs de la partie sociale, environnementale et sociétale. Un changement de méthodologie a été effectué au niveau de la partie sociale dans le comptage des effectifs. Ceux-ci ne sont plus comptabilisés en temps plein mais en nombre de personnes.

NB : d'autres éléments d'information du standard GRI (notamment sur la gouvernance et les risques) sont publiés dans ce document, mais non listés ici.

1.8.1 INFORMATION SOCIALE

Information sociale (année civile sauf indication contraire)		Valeur 2020	Valeur 2019	Unité	Réf. GRI	Périmètre de collecte
Effectif total		1 171	1 005	personnes	102-7	Groupe
Effectif par genre	Homme	775	692	personnes	102-8	
	Femme	396	307	personnes	102-8	
Effectif par âge	Moins de 25 ans	4 %	1,79 %	personnes	401-1	Groupe
	Entre 25 et 40 ans	39,8 %	40,18 %	personnes	401-1	
	Entre 40 et 60 ans	51,2 %	54,58 %	personnes	401-1	
	Plus de 60 ans	3,4 %	3,46 %	personnes	401-1	
Effectif par zone géographique	France	607	578	personnes	102-8	Groupe (hors Bigblu)
	Italie	203	135	personnes	102-8	
	Mexique	117	133	personnes	102-8	
	Moyen-Orient	45	47	personnes	102-8	
	Autres	199	103	personnes	102-8	
Embauches et départs CDI	Embauches	113		personnes	401-1	

	Départs	131		personnes	401-1	Broadband)
Nombre d'accidents du travail		13		nombre d'accidents	403-2	Groupe
Nombre d'accidents du travail avec absence		3	4	nombre d'accidents	403-2	
Nombre de jours d'absence pour accidents du travail		39	271	nombre de jours	403-2	
Taux de fréquence		4,72		nombre	403-2	
Taux de gravité		0,037		nombre	403-2	Eutelsat S.A.
Taux d'absentéisme		4,12		pourcentage	403-2	
Maladies professionnelles		1	0	nombre de maladies	403-2	
Heures de formation		1 431	5 767	nombre d'heures	404-1	Eutelsat S.A.
% de salariés formés		100 %		pourcentage	404-1	Groupe (hors Bigblu Broadband)
Égalité hommes/femmes		H en 2020	F en 2020			
	Managers	177	78	personnes		
	Non-managers	598	318	personnes		Groupe
	Salaire moyen (<i>en euros</i>)	82 882	66 813	euros		Eutelsat S.A.

1.8.2 INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

Information environnementale (année civile sauf indication contraire)	Valeur 2020	Valeur 2019	Unités	Réf. GRI	Périmètre
Déchets de papier et carton*	10,658		tonnes	301-1	Siège + sites avec téléport (hors téléport de Turin)
Quantité de déchets banals*	128,29		tonnes		Siège + sites avec téléport (hors téléport de Turin)
Consommation en eau	15 737	11 482	m ³	303-1	Siège + sites avec téléport
Consommation d'électricité	2 178 878	3 555 300	kWh	302-1	Eutelsat S.A. siège
	9 606 820	9 090 610	kWh	302-1	Téléport Rambouillet
	3 611 616	3 551 849	kWh	302-1	Eutelsat Americas
	6 501 033	6 064 307	kWh	302-1	Skylogic (Italie)
	1 027 240	864 231	kWh	302-1	Téléport Madère
Consommation de fioul	15 120,5	31 840	litres	302-1	Groupe
Rejet des gaz à effet de serre	5 684,01	5 474	teqCO ₂	305-1,2,3	Groupe (scopes 1+2)
Rejet des gaz à effet de serre excluant les missions satellite	7 303	10 495	teqCO ₂	305-1,2,3	Groupe (scopes 1+2+3 hors satellites)
Rejet de gaz à effet de serre incluant les missions satellite	7 303	122 496	teqCO ₂	305-1,2,3	Groupe (scopes 1+2+3 avec satellites)

* Pour les indicateurs concernant les déchets, le téléport de Turin est exclu. En effet, la majorité des déchets sont gérés par les collectivités locales, rendant difficile la collecte des données. Ainsi, la comparaison avec les données du précédent exercice est non pertinente.

1.8.3 INFORMATION SOCIETALE

Information du domaine sociétal et éthique	Valeur 2020	Valeur 2019	Unités	Réf. GRI	Périmètre
Réunions du Comité de <i>compliance</i> Groupe	6	5	nombre	205.1	Groupe
Nombre d'alertes	3	1	nombre	205.1	
Nombre d'enquêtes internes	2	2	nombre	205.1	
Nombre d'employés formés à l'anticorruption*	1047		personnes	205.1	Groupe (hors Bigblu Broadband)
% d'employés formés à l'anticorruption	100 %		pourcentage	205.1	
Contrôles World-Check**	1 519		nombre	205.1	Groupe (hors Bigblu Broadband)
Nombre d'employés formés à la RGPD	19		personnes	205.1	
Nombre d'entités/Sites avec un DPO actif	6		nombre	205.1	

* Ce chiffre représente les effectifs d'Eutelsat à la fin de la première phase de la campagne de formation en octobre 2020.

** La comparaison avec les chiffres de l'exercice précédent est non pertinente, les méthodes d'identification des tiers évalués ayant été modifiées au cours de l'exercice.

1.9 NOTE METHODOLOGIQUE

Le Groupe publie depuis 2010 un rapport annuel sur la responsabilité sociale d'entreprise et depuis l'exercice 2017-18, une déclaration de performance extra-financière.

En conformité avec l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et avec le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises, le Groupe a recueilli une réponse pour les items pertinents au regard de son activité.

1.9.1 METHODOLOGIE

La DPEF 2020 d'Eutelsat couvre l'exercice allant du 30 juin 2020 au 30 juin 2021 pour les informations qualitatives et la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 pour les informations quantitatives afin de les aligner aux données du bilan social.

L'ensemble du rapport a été élaboré sur la base d'indicateurs basés sur des référentiels internationaux de référence comme la norme AA1000 APS (2008), la *Global Reporting Initiative* (GRI), la norme ISO 26000 ainsi que le Pacte mondial des Nations Unies.

Chacune des filiales opérationnelles du Groupe Eutelsat Communications a fourni un certain nombre d'informations nécessaires à la rédaction de ce rapport. Les informations contenues dans la section relative aux aspects « sociaux » ont été consolidées par la Direction des Ressources Humaines de la principale filiale du Groupe, Eutelsat S.A., au siège du Groupe en région parisienne, France. Les informations concernant les impacts « environnementaux » reflètent principalement les informations données par les fournisseurs d'Eutelsat (fabricants de satellites et de services de lancement de satellites). Ont été également recueillies certaines informations auprès des filiales italiennes et mexicaines du Groupe et des téléports du Groupe situés à Rambouillet (France), Turin (Italie), Cagliari (Italie), Madère (Portugal), et au Mexique. Concernant les actions contre le gaspillage alimentaire, ce point a été mis de côté suite à la crise de la Covid-19 et le transfert du siège à Issy-les-Moulineaux en octobre 2021. Les informations « sociétales » ont été recueillies principalement auprès de la société opérationnelle, Eutelsat S.A., mais reflètent une image de l'ensemble du Groupe.

En référence à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, sont exclus car non significatifs pour l'activité d'Eutelsat les thèmes suivants :

- la lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire ;
- le respect du bien-être animal, et d'une alimentation responsable, équitable et durable.

1.9.2 PERIMETRE

Ce travail est coordonné par la Direction de la Communication Institutionnelle, et implique les principaux départements ainsi que les principales filiales du Groupe : Ressources Humaines, Relations Investisseurs, Affaires Institutionnelles, Affaires Juridiques, Direction technique, services généraux, Finances, Audit et Contrôle Interne, Gestion des Risques, téléports.

En tant que principale filiale opérationnelle du Groupe, Eutelsat S.A. en constitue la majorité des employés (57 %). Les informations de cette filiale servent de « référence interne » pour le Groupe. Concernant les autres filiales prises en compte dans le périmètre, il convient de se référer à la section 6.1 « Organigramme simplifié du Groupe » du présent document. Lorsque l'information rapportée provient exclusivement d'une filiale spécifique, cela a été indiqué. Les informations quantitatives présentes dans ce rapport reflètent l'année civile 2020 (du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020), sauf indication contraire.

1.9.3 VERIFICATION DU RAPPORT

Chaque année, conformément à la réglementation, Eutelsat a mandaté l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant pour vérifier la conformité de la Déclaration de performance extra-financière et la sincérité des informations contenues devant figurer dans le rapport de gestion consolidé. L'organisme tiers indépendant à qui a été confié la mission cette année est Grant Thornton.

La vérification des informations extra-financières a été menée auprès des entités consolidées les plus contributrices. À la suite de la crise de la Covid-19, ces travaux de vérification ont été menés à distance.